LE TEXTE GREC ORIGINAL

DE LA

VIE DE S. PAUL DE THÈBES

I. S. Jérôme a composé la Vie de S. Paul d'après des sources écrites.

S. Jérôme écrivit l'histoire de S. Paul, lorsqu'il demeurait dans le désert de Chalcis, vers 374-375 (1) ; il n'avait donc pas encore été en Égypte et n'avait pu apprendre de source orale authentique les faits qu'il consignait par écrit ; aussi Érasme, les centuriateurs de Magdebourg et d'autres l'accusèrent-ils d'avoir commis là un simple jeu d'esprit, un pur exercice de rhétorique (2). Cette opinion est inadmissible ; car non seulement S. Jérôme ne nous dit pas, comme il l'a fait pour d'autres œuvres (3), que la Vie de Paul est un exercice de rhétorique, mais il lui attribue une valeur historique en la citant dans sa chronique et dans ses lettres (4). Si donc la Vie de S. Paul est une œuvre historique et si d'ailleurs elle n'a pu être composée d'après des sources orales authentiques (5), il s'ensuit qu'elle a dû être composée d'après des sources écrites. Cette hypothèse, déjà très vraisemblable

(1) Cf. *Deux versions grecques inédites de la Vie de Paul de Thèbes* par J. Bidez (Gand, 1900), page vi. Nous avons déjà effleuré le présent sujet dans l'article : *Saint Jérôme hagiographe, à propos d'une récente publication* (Revue de l'Orient chrétien, 1900, p. 654-59). — (2) Cf. *Act. SS.*, Ian. t. I, p. 602. — (3) Cf. *De vit. susp. cont.* : " *... quasi ad scholasticam materiam me exercens, ... simulque ut ostenderem obtrectatoribus meis, quod et ego possim, quidquid veniret in buccam, dicere* ". *P.L.*, t. XXII, col. 960. — (4) Cf. *P.L.*, t. XXVII, col. 687-690, à la 19me année de Constance (359). Il écrit, *ad Eustochium virginem epitaphium Paulae matris* : " *ad eremum Antoniorum atque Paulorum pergere gestiebat* ". *P.L.*, t. XXII, col. 881, et, dans la Vie d'Hilarion : *qui olim detrahentes Paulo meo, nunc forte detrahent et Hilarioni.* Item lettre xxii (*P.L.*, t. XXII, col. 421) : *Huius vitae auctor Paulus, illustrator Antonius*, etc. On remarquera aussi que Jérôme demande à Paul de Concordia les commentaires de Fortunatien, l'histoire d'Aurelius Victor et les lettres de Novatien, puis lui annonce *qu'en retour* il lui envoie *la Vie de Paul*. (Cf. *P.L.*, t. XXII, col. 344, et traduction Bareille, t. I, p. 20, Paris, 1877). S. Jérôme donne donc la *Vie de Paul* comme un ouvrage important, puisqu'il l'envoie en retour de trois ouvrages. — (5) L'hypothèse d'un moine voyageur lui racontant à Antioche l'histoire de Paul de Thèbes est *toute gratuite*, n'explique pas suffisamment la valeur historique que Jérôme attache à cette histoire, et de plus, est infirmée par les preuves directes de la priorité de *b* que nous apporterons plus bas §§ vi-x (voir aussi p. 124, note 2).

a priori (1), devient certaine si l'on remarque que S. Jérôme lui-même, pour un fait particulier, nous apprend qu'il s'est servi de sources écrites. Il écrit en effet : *Hunc locum Aegyptiorum litterae ferunt furtivam monetae officinam fuisse* (2). Ce sont ces sources, utilisées par S. Jérôme qu'il s'agit de retrouver.

Trois fois déjà on a annoncé la solution de ce problème : Bollandus dans les *Acta Sanctorum* (Ian. t. I, p. 602-609), Fuhrmann dans *Acta sincera S. Pauli Thebaei*, Amélineau dans le t. XXV des *Annales du Musée Guimet*, annoncèrent chacun qu'ils publiaient le texte original grec ou copte utilisé par S. Jérôme. M. Bidez, dans l'utile et intéressante publication déjà citée : *Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thèbes*, avance que tous trois se sont entièrement trompés (3) ; les versions qu'ils ont publiées seraient 1° un abrégé, 2° une paraphrase et 3° une traduction copte d'une traduction grecque du latin de S. Jérôme ou d'un remaniement de cette traduction. Nous tenons pour nous, qu'ils n'ont pas publié le texte original, mais que cependant les versions éditées par eux sont plus rapprochées de cet original que le latin de S. Jérôme. Ce sera du reste l'une des conclusions de ce travail. Nous n'y insistons donc pas maintenant (4).

II. Textes et versions de la Vie de Paul (5).

Cette Vie se trouve 1° dans une version latine (**H**) écrite par S. Jérôme (6) et conservée dans de nombreux manuscrits dont l'un,

(1) On se rappellera encore que S. Athanase, écrivant la Vie de S. Antoine, demandait de la compléter en interrogeant ceux qui venaient, par le Nil, du désert d'Antoine (cf. *P.G.*, t. XXVI, col. 838). Il est donc vraisemblable, vu l'activité littéraire des Alexandrins, que plusieurs écrits furent composés pour rectifier ou compléter l'œuvre de S. Athanase. D'ailleurs Évagrius, qui avait écrit la Vie d'Antoine, devait être au courant de ces diverses productions et pouvait les faire connaître à Jérôme, qui vivait avec lui et auquel il lisait ses projets d'ouvrages : *Evagrius, cum adhuc esset presbyter diversarum hypotheseon tractatus mihi legit, quos necdum edidit. Vitam quoque beati Antonii de graeco Athanasii in sermonem nostrum transtulit* (*De viris ill.* c. 125). Cf. la Lettre à Rufin : *Nunc uno et toto mihi lumine Evagrio nostro fruor. P.L.*, t. XXII, col. 333; cf. col. 331, 336, 337, 339 etc. On se rappellera encore que S. Jérôme n'était pas à Chalcis un solitaire ne possédant que ses vêtements et sa plume. Il avait beaucoup de manuscrits, il en demandait, il en envoyait, il formait même des transcripteurs (cf. *Lit., ad Florentium, ibid.*, col. 336). Il put donc avoir, parmi les manuscrits d'Évagrius ou les siens propres, quelques ouvrages complétant la Vie d'Antoine écrite par S. Athanase. — (2) *Vita Pauli*, dans *P.L.*, t. XXIII, col. 21. M. Bareille traduit ainsi : « Des livres égyptiens rapportent qu'on avait secrètement battu monnaie dans cet endroit. » (*Œuvres complètes de S. Jérôme*, t. II, p. 410. Paris, 1878). — (3) Cf. p. IV-V. — (4) Voir sur le stemma, page 157, la place de *M*, de φ et du copte par rapport au latin et à l'original *b*. — (5) Nous indiquons entre parenthèses les sigles adoptées par M. Bidez qui nous serviront dans la suite. — (6) Nous la citerons d'après Migne, *P.L.*, t. XXIII, col. 17-28.

utilisé par Vallarsi, est du VI[e] siècle ; il est daté de 517 (*P.L.*, t. XXIII, col. 15);

2° Dans une version grecque (**a**) conservée dans neuf manuscrits du X[e]-XVI[e] siècle, et dont on n'a pas encore trouvé trace avant le IX[e] siècle;

3° Dans une autre version grecque (**b**) citée par un auteur du VI[e] siècle, Eustratios, et conservée dans deux manuscrits du XI[e] et du XII[e] siècle. Il existe encore, de cette version *b*, une traduction arabe inédite (1), une traduction copte (**K**) publiée et traduite par M. Amélineau (2) et une traduction syriaque (Σ) publiée par le R. P. Bedjan (3). Un manuscrit de cette dernière traduction (le manuscrit de Londres, add. 17177) est du VI[e] siècle (4). Ainsi, dès le VI[e] siècle, le texte *b* est cité et se trouve déjà traduit en syriaque ; plus tard, on le trouve traduit en copte et en arabe. M. Bidez a édité les deux versions grecques *a* et *b* (5) ;

4° Dans une troisième version grecque (**M**) traduite en latin par Bollandus sur un très mauvais manuscrit (6) et éditée depuis (7) ; elle est un mauvais résumé de *a* (8) ;

5° Dans une quatrième version grecque (φ) éditée par Fuhrmann (9) et qui serait une paraphrase d'un ou de plusieurs des textes précédents (10). Cette paraphrase (φ) existe dans de très nombreux manuscrits dans toutes les grandes bibliothèques et remonte peut-être à Syméon Métaphraste (11).

Nous n'avons donc en présence que trois textes principaux, les textes *H*, *a* et *b*, dont il nous faut établir la filiation.

(1) Dans le ms. de Paris, n° 257. Le Père Younès, docteur en théologie, procureur du patriarche maronite en France, a eu l'amabilité de nous dicter la traduction de ce texte arabe (cf. ci-dessous, § XII, 3). — (2) *Annales du Musée Guimet*. t. XXV. — (3) *Acta martyrum et sanctorum*, t. V, Paris, 1895. — (4) Ce ms. add. 17177 n'est pas cité par M. Bidez et n'a pas été utilisé jusqu'ici; M. Brooks a bien voulu nous en envoyer une collation. Le ms. de Londres addit. 12173 est aussi du VI[e]-VII[e] siècle, et a été utilisé par le R. P. Bedjan. — (5) Dans l'ouvrage déjà cité. Tout ce que nous dirons de ces deux versions qui ne nous sera pas personnel, sera emprunté à ce consciencieux travail de M. Bidez. — (6) Cf. *Act. SS.*, Ian. t. I, p. 602. " Codex ille Boicus, unde eam accepimus, perquam vitiosus erat, plurimis passim abrasis deletisque litteris, aliisque scatens mendis. „ — (7) *Anal. Boll.*, t. II, p. 561. La dernière page du manuscrit avait disparu et n'a donc pu être éditée. — (8) Cf. BIDEZ, pp. XXIX-XXXII. — (9) *Acta sincera S. Pauli Thebaei*, Neostadii Austriae, 1760. — (10) Selon M. Bidez (pp. XXXIII-XXXV) cette paraphrase viendrait du prototype (*g*) aujourd'hui perdu de *a*, par une copie étroitement apparentée avec la source, inconnue aussi, d'un manuscrit *T* du XVI[e] siècle.— Il est possible d'expliquer φ à l'aide de *a* et de *b* et d'expliquer les variantes du manuscrit *T* du XVI[e] siècle en supposant que son compilateur a connu φ (répandu d'ailleurs dans toutes les bibliothèques) en même temps que *a* ; mais cette question est secondaire et nous ne la traiterons qu'en appendice. V. infra, p. 153. — (11) Cf. BIDEZ, p. XXXIII.



III. Solution de M. Bidez.

M. Bidez tient que le latin de S. Jérôme (*H*) est le texte original d'où proviennent toutes les autres versions ; il n'examine pas si ce latin est un exercice de rhétorique ou s'il a une certaine valeur historique. Ce texte latin a été traduit en grec ; cette traduction (g) n'est pas conservée, mais a donné naissance, d'une part au texte *a* conservé dans neuf manuscrits du Xe-XVIe siècle et, d'autre part, à un remaniement inconnu aussi (c) d'où provient la version *b*. L'inconnue *g* est indispensable à la thèse de M. Bidez, qui veut tirer *a* et *b* du latin, car ces deux versions sont parfois d'accord contre le latin ; *b*, dans quelques endroits, est plus proche du latin que *a* (p. xxv), et enfin, *b* et *a* ont des additions communes (*ibid.*) ; il faut donc leur supposer une source commune inconnue *g*. D'ailleurs *a* est plutôt une traduction du latin (p. vi-viii), et *b* provient d'un remaniement inconnu *c* de la traduction grecque (p. xvii). Si donc on refusait d'admettre l'existence des inconnues *g* et *c*, qui sont vraiment des *Deus ex machina* trop commodes, M. Bidez devrait dire que *b* est la traduction du latin, excepté dans quelques passages qu'il ne peut expliquer, et que *b* est un remaniement de *a*, hors quelques passages difficiles à expliquer (1).

IV. But de ce travail.

Nous nous proposons de montrer que, dans l'état actuel de nos connaissances et vu les documents dont nous disposons, *b* est le texte original, écrit en Égypte, peu après l'apparition de la Vie d'Antoine par S. Athanase, pour rectifier et compléter cette Vie ; que le latin *H* en est une traduction comme savait traduire S. Jérôme, avec de nombreuses additions, dont il reste encore pour quelques-unes à déterminer les sources (2) ; et enfin que *a* est une revision de *b* sur le latin, revision relativement moderne, faite par un moine helléniste qui par endroits a rétabli, à l'aide des mots de *b*, les tournures et même l'ordre des mots du latin, et en d'autres endroits a traduit en grec quelques-unes des

(1) Nous avons montré les deux rédactions *a* et *b* à un professeur de grec, agrégé de l'université. Il les a examinées, et a bien voulu nous dire que, d'après l'étude grammaticale, *b* est le texte original écrit par un auteur dont le grec était la langue maternelle, tandis que *a* est un travail scolaire d'un helléniste dont la langue maternelle n'était pas le grec et a donc toute chance d'être postérieur de plusieurs siècles. — (2) C'est pour expliquer quelques-unes de ces additions, comme l'ensevelissement d'Antoine par Amatas et les épisodes des martyrs de la Thébaïde ou du satyre apporté salé à Antioche, que l'on pourrait peut-être recourir à l'imagination de quelque moine voyageur.

additions faites par S. Jérôme. En somme, le latin et *b* expliquent complètement les détails de *a*, sans que nous ayons recours à aucune inconnue; tandis qu'en donnant le latin pour l'original, les relations de *a* et de *b* sont inexplicables, à moins d'avoir recours à des inconnues *g* et *c*, comme l'a fait M. Bidez.

Pour faire comprendre notre pensée, nous dirions volontiers, — *si parva licet componere magnis,* — que nous avons ici un procédé littéraire analogue à celui qui a donné naissance aux textes si apparentés et cependant si différents de la Bible, qui sont : le texte hébreu, la version des Septante et les versions hexaplaires : *b* est l'original et correspond au texte hébreu; le latin, traduction libre avec beaucoup d'additions, correspond à la version des Septante; *a*, qui est un travail sur *b* considéré comme une traduction, pour le faire coïncider davantage avec le latin supposé l'original, correspond aux versions hexaplaires.

On n'oubliera pas d'ailleurs que le texte *b*, que nous donnons pour l'original, est déjà cité au VI[e] siècle et était traduit en syriaque à cette époque, puis fut traduit en copte et en arabe, tandis que *a* n'apparaît pas avant le IX[e] siècle et que nous n'en connaissons pas de traduction. On se rappellera aussi que S. Jérôme, excepté quand il s'agit de l'Écriture sainte, ne traduit jamais mot à mot. Il écrivait en effet à Pammachius en 395 : *Ego enim non solum fateor sed libera voce profiteor, me in interpretatione graecorum, absque Scripturis sanctis, ubi et verborum ordo mysterium est, non verbum e verbo, sed sensum exprimere e sensu... quamquam hoc tantum probare voluerim, me semperab adolescentia non verba sed sententias transtulisse* (*P.L.*, t. XXII, col. 571). Nous aurons fréquemment occasion de renvoyer à ce texte; car le latin (*H*) est bien une traduction libre des idées de *b*, comme S. Jérôme nous apprend qu'il traduisait toujours.

V. Appréciation des arguments de M. Bidez.

Notre travail comporte nécessairement une partie négative ; il nous faut dire d'abord pourquoi les raisons apportées par M. Bidez n'ont pu nous convaincre. Nous ne le ferons pas cependant avant d'avoir dit que son étude est extrêmement consciencieuse; car il n'a pas cherché à dissimuler les difficultés, ni à omettre les constatations qui militeront contre sa thèse. Il a comparé soigneusement les divers textes, et l'on ne peut faire mieux que lui, si l'on pose en principe que le latin est le texte original. Son seul tort, à nos yeux, serait donc d'avoir posé trop tôt ce principe; puis, l'esprit de système, avec lequel nous avons sans doute aussi à compter, s'en mêlant, il ne lui fut plus possible de s'en affranchir. Nous admettons donc presque toutes ses constatations, mais

nous les interprétons en faveur de notre thèse avec autant de raison, nous semble-t-il, qu'il les interprétait en faveur de la sienne.

INTERPRÉTATION DE M. BIDEZ (pp. XVI-XVIII).	AUTRE INTERPRÉTATION
Si l'on se reporte aux textes *a* et *b* et qu'on les compare au latin de S. Jérôme, on verra que *b* est un remaniement très libre de *g* (1), donnant une narration plus simple.	Si l'on se reporte au texte *b* et qu'on le compare au latin et à *a*, on verra que le latin est une traduction libre de *b*, comme S. Jérôme se vantait de les faire, avec agrémentation de tournures poétiques qui font disparaître la simplicité de l'original.
Après une digression manifestement écourtée (11, 9) *b* conserve la transition ἵνα οὖν ἐπαναλαβών .... qui serait surprenante, si la source d'où il dérive n'avait pas eu les détails que Jérôme donne sur les austérités des moines de Syrie.	Après une digression de quatre lignes, manifestement agrémentée par S. Jérôme de détails personnels (cf. infra, p. 135), *b* retombe sur son sujet à l'aide de la transition ἵνα οὖν ἐπαναλαβών.
	(Nous trouvons aussi que l'histoire de l'hippocentaure et du satyre, avec l'apostrophe à la ville d'Alexandrie, se correspondent dans *b* et se suffisent. S. Jérôme a allongé et les histoires et l'apostrophe.)
Les périodes sont divisées ou amputées, le discours direct remplace souvent le discours indirect, les mots ou les tournures les plus ordinaires sont substitués aux expressions choisies par le traducteur de S. Jérôme (voir 23, 1 ἐδιπλασίασεν τὸ σιτηρέσιον] ἀπέστειλεν ἡμῖν... διπλῆν τροφὴν *b*. — ... 27. 19 εὐθέως] ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ *b*.	La sonore période latine vient réunir ou allonger les phrases du texte original, le discours indirect remplace souvent le discours direct, et le reviseur *a* remplace souvent le texte de *b* par le mot-à-mot du latin, par exemple : ἀπέστειλεν ἡμῖν ... διπλῆν τροφὴν] *duplicavit annonam H*, ἐδιπλασίασεν τὸ σιτηρέσιον *a*.— ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ] *statim H*, εὐθέως *a*. [Nous montrerons d'ailleurs (cf. §§ IX, X et p. 133, n. 3), que *a* prend souvent les mots mêmes de *b*, et les met au même temps, au même mode et dans le même ordre que S. Jérôme l'a fait dans sa traduction latine. On remarquera que *a* va jusqu'à intervertir l'ordre des mots dans les citations de l'Écriture, pour leur donner l'ordre des mots du latin (cf. § VIII). C'est là une

(1) On se rappellera que *g* est une inconnue.

Interprétation de M. Bidez (pp. xvi-xviii).	Autre interprétation
	opération que l'on conçoit très bien, si on ne l'approuve pas, de la part d'un reviseur, tandis que l'on ne conçoit pas qu'un auteur ayant *a* sous les yeux (les mots communs le prouvent) et n'ayant au fond qu'à le transcrire, ait changé les temps, les modes et l'ordre de ses mots].
Souvent les derniers restes de la rhétorique de S. Jérôme, déjà fort entamée par *a*, disparaissent sans laisser la moindre trace. On a écourté ou supprimé comme inutiles plus d'un de ses développements, on a sacrifié notamment les dissertations qui veulent rendre acceptables les épisodes miraculeux du récit, ainsi que les digressions historiques.	Le texte de *b* a suggéré à S. Jérôme des formules de rhétorique, que *a* rétablit imparfaitement. Pour rendre acceptables aux Latins les épisodes miraculeux, qui semblaient tout naturels à l'auteur égyptien de *b* et aux compatriotes d'Antoine, S. Jérôme a ajouté divers développements et diverses dissertations; il a ajouté aussi quelques digressions historiques, dont nous ne connaissons pas les sources.
Quand l'auteur de ce remaniement *b* ajoute au texte grec qu'il utilise, c'est une amplification verbeuse ou quelques détails sans importance. Il ne devait pas être très attentif ni très minutieux. Du moins il lui arrive souvent de s'écarter de l'original.	S. Jérôme a peu retranché au texte original *b*; tout au plus abrège-t-il parfois une amplification ou omet-il un détail sans importance; mais son système de traduire non les mots mais les idées le conduit souvent à rendre mal l'idée même de *b*, ce qui le fait tomber dans des contradictions que nous relèverons (cf. p. 131, n. 1; p. 133, n. 1; p. 145, n. 1; p. 148, n. 9).
On se demande même si l'auteur de *b* a toujours gardé le texte de *g* sous les yeux en composant son récit.	*b*, qui est l'original, n'a jamais eu d'autre texte sous les yeux.

Quant aux rapprochements que fait M. Bidez (pp. xix-xxv), ils nous ont bien convaincu qu'il faut une source commune à *a* et à *b*, mais cette source commune est *b* lui-même; *a* l'utilise en le revisant plus ou moins adroitement sur le latin. Nous n'admettons pas que le texte de *b* soit à l'usage des lecteurs peu lettrés; nous croyons que ce texte, fort simple d'ailleurs, dans le goût de l'*Histoire Lausiaque* (1), est cependant

(1) Il fut du reste inséré postérieurement dans le *Paradis des Pères*. Le copte et le syriaque en témoignent.

bien supérieur au texte *a*. Nous répétons volontiers de ce dernier ce qu'en a écrit M. Bidez (p. VI-VII) : « Le traducteur (lire : le reviseur » de *b*), suit le latin d'assez près... quand il s'en écarte, c'est par ignorance, par négligence ou par maladresse. Le vocabulaire qu'il » emploie est peu varié. Quand la traduction (lire : la revision) deman- » derait, pour rester exacte, quelque effort ou quelque habileté, elle » devient fautive et s'écarte du texte. Les expressions pittoresques ou » poétiques font place d'habitude aux mots les plus ternes. Les pas- » sages descriptifs de la narration latine ont souvent disparu (lire : » n'ont pas été rétablis). » D'après ces caractères, le reviseur *a* semble avoir été un individu qui connaissait mieux le latin que le grec. Nous verrons même plus bas qu'il ne semble pas connaître la version grecque de la Bible (§ VIII, et p. 144, n. 1).

INTERPRÉTATION DE M. BIDEZ (p. XXV).	AUTRE INTERPRÉTATION
Ailleurs il y a des additions communes à *a* et à *b*.	*a* qui revise *b* a quelquefois conservé des détails de *b* omis par S. Jérôme dans sa traduction libre.
Enfin, et ceci seul suffirait pour écarter tous les doutes, les omissions de *a* se retrouvent régulièrement dans *b*.	Puisque *b* est le texte original, il ne doit pas contenir les commentaires que lui a ajoutés S. Jérôme. Quelquefois le reviseur *a* ne rétablit pas non plus ces commentaires et présente alors vis-à-vis du latin les mêmes lacunes que *b*.
Si *b* a les mêmes lacunes que *a*, il n'a par contre aucun détail du récit de S. Jérôme que la traduction grecque (lire : la revision *a*) n'ait conservé. Seulement, dans quelques endroits, *b* a mieux gardé que LRTUV (c'est-à-dire *a*) la trace des leçons de *g* (c'est-à-dire du latin : car *g* est une traduction inconnue, qui n'a été inventée que pour expliquer, dans l'hypothèse où le latin serait le texte original, les rapports de *a* et de *b*).	Par contre, tout le texte de *b* doit se retrouver en *a*, puisque le reviseur *a* travaille sur le texte *b* utilisé tout entier par S. Jérôme. Seulement dans quelques endroits, *a* voulant rétablir le latin, fait un contre-sens, et alors *b* est plus proche du latin que *a*.

Nous n'accorderons pas à *T*, mauvais manuscrit du XVIe siècle, l'importance que lui donne M. Bidez, car « *T* présente, outre les altérations communes, des remaniements très nombreux et très considé- » rables » (p. X). Il ne fournit pas moins de 316 variantes à la courte Vie de Paul. Loin donc de rattacher ce manuscrit à une source inconnue

qui aurait donné naissance à φ, nous serions tenté d'expliquer certaines particularités véritablement remarquables de ce manuscrit, par l'influence de φ (1). Nous étudierons cette question au § XII, 2°.

En somme, nous admettons presque toutes les constatations faites par M. Bidez, et ces constatations s'expliquent sans qu'il soit besoin d'aucune inconnue, dans notre hypothèse. Il s'ensuit déjà, semble-t-il, que notre hypothèse plus simple et cependant *adéquate*, est préférable. Mais nous avons encore des preuves directes, qui ne peuvent être utilisées dans une autre hypothèse que la nôtre.

VI. Comparaison de *b* et de *a* avec la Vie de S. Antoine.

La Vie de Paul a été écrite pour rectifier et compléter la Vie d'Antoine écrite par S. Athanase; nous ne croyons pas qu'on le conteste (2). Il s'ensuit donc que la Vie originale sera celle qui répondra le mieux à ce but; or, en plus de douze endroits de *b*, nous trouverons les mots eux-mêmes que S. Athanase a employés dans les passages parallèles de la Vie d'Antoine, et pour qu'on n'attribue pas cette coïncidence au hasard, nous ferons la contre-épreuve en citant à côté le texte de *a*, qui ne renferme plus ces mots-là (3). Il s'ensuit donc, sans doute possible, à notre avis, que c'est l'auteur de *b* qui, la Vie d'Antoine sous les yeux, lui a composé le premier un complément, puisqu'il en conserve les mots et les locutions, tandis que l'auteur de *a* n'a travaillé qu'à rétablir le latin, qui était lui-même une traduction libre de *b*.... *me semper ab adolescentia non verba, sed sententias transtulisse,* disait S. Jérôme.

(1) Une note de M. Bidez nous apprend (p. x) que ce manuscrit (*T*), d'après M. Krumbacher, offre la même particularité (altérations et remaniements considérables) dans un fragment de la Vie de S. Théodose. Il faudrait donc savoir, avant d'attribuer une importance quelconque à ce manuscrit, s'il n'est pas plutôt un remaniement personnel au scribe qui l'a écrit qu'une transcription. — (2) Voir plus bas (§ x) le résumé que nous faisons de la Vie d'Antoine. On remarquera qu'elle renferme des faits parallèles à tous les faits de la Vie de Paul. Elle était donc bien le type littéraire que l'auteur de la Vie de Paul avait sous les yeux. — (3) Nous ne faisons pas cas des passages où le reviseur *a* a conservé les mots de la Vie d'Antoine qui se trouvaient en *b*. Nous les citerons plus bas dans le résumé de la Vie d'Antoine. En somme, nous argumentons ici sur les différences des versions *a* et *b*. Il ne faut donc pas étudier ici la filiation de ces deux textes. Nous n'avons pas étudié non plus les rapports de la Vie latine de Paul avec la traduction latine de la Vie d'Antoine faite par Évagrius. Nous savons que S. Jérôme connaissait les œuvres de son hôte et ami Évagrius, il est même vraisemblable que ce fut le succès de la traduction latine de la Vie d'Antoine qui le détermina à s'essayer dans ce genre; nous savons d'ailleurs que S. Jérôme traduit *non verba sed sententias*, nous sommes donc certains *à priori* que l'on doit retrouver dans la Vie de Paul des traces et même des mots de la Vie latine d'Antoine.



Vie d'Antoine (1).	*b.*
Μετὰ δὲ τὸν θάνατον τῶν γονέων (Col. 841).	Τετελευτηκότων ἤδη τῶν γονέων αὐτῶν.
αὐτὸς πρὸ τῆς οἰκίας ἐσχόλαζε λοιπὸν τῇ ἀσκήσει, προσέχων ἑαυτῷ ... οὐ μακρὰν τῆς ἰδίας κώμης καταμόνας ἠσκεῖτο. (Col. 844).	Καταμόνας διέτριβεν ἔν τινι τόπῳ προσέχων ἑαυτῷ ἐπιμελῶς.
Antoine au moment de se rendre au désert προθυμότερος ἦν εἰς τὴν θεοσέβειαν. (Col. 860).	ἀλλ' ἐπέμενεν τοῦ θανατῶσαι αὐτὸν διὰ τὴν θεοσέβειαν αὐτοῦ. (Il s'agit de la piété de Paul qui se rend ensuite au désert.)
ἦλθεν εἰς ὄρος ὑψηλὸν λίαν. (Col. 916).	κατέδραμεν εἰς ὄρος ὑψηλόν.
διά τινος τρυμαλιᾶς παρακύψαντες. (Col. 861).	ἔχουσαν τρυμαλιὰν πεφραγμένην λίθῳ.
ὁ οὖν Ἀντώνιος ὥσπερ θεόθεν κινούμενος, ἠγάπησε τὸν τόπον. (Col. 916).	Καὶ ἀγαπήσας τὸν τόπον ἐδόξασεν τὸν Θεὸν ὡς χαρισάμενον αὐτῷ κατοικητήριον.
Εὔκολον δὲ τῷ διαβόλῳ τὰ εἰς κακίαν σχήματα ... οἱ δαίμονες μετασχηματισθέντες εἰς θηρίων καὶ ἑρπετῶν φαντασίαν. (Col. 857).	οὕτω δὲ ἐσχημάτισεν ἑαυτὸν ὁ διάβολος καθ' ὑπόκρισιν ... ἐθαύμαζεν τὸ σχῆμα ...
Dans la Vie d'Antoine on trouve souvent le mot Ἕλληνες qui désigne les païens par opposition aux chrétiens. Cf. col. 942, 944, 945, 952, 976.	ὃν οἱ ποιηταὶ τῶν Ἑλλήνων καλοῦσιν ἱπποκένταυρον.
Antoine demande au démon, col. 850 : τίς εἶ σύ, ὁ τοιαῦτα λαλῶν παρ' ἐμοί.	Τίς εἶ σύ, ὃν ὁρῶ;
Antoine ne veut pas ouvrir à Martinianus : ὡς δὲ ἐπὶ πολὺ διέμενε κόπτων τὴν θύραν καὶ ἀξιῶν ἐλθεῖν αὐτόν... ἀνοῖξαι μὲν οὐκ ἠνέσχετο. (Col. 913).	λαβὼν μικρὸν λίθον, ἔκρουσεν εἰς τὴν θύραν ... ἀξιῶν αὐτὸν εἰσαγάγοι ... ἔκρουσα θαρρῶν ὅτι ἀνοίξεις μοι.

(1) Nos renvois visent les colonnes de l'édition Migne, *P. G.*, t. XXVI.

H.	*a.*
Post mortem amborum parentum.	Ἀμφοτέρων τῶν πατέρων τελευτησάντων.
In villam remotiorem et secretiorem secessit.	ἐν ἰδιάζοντι χωρίῳ διῆγεν.
Aderat, instabat, crudelitate quasi pietate utebatur (S. Jérôme a compris que le beau-frère de Paul voulait le livrer à cause de sa piété, à lui beau-frère, envers les idoles. Il a donc paraphrasé, pour dire que cette prétendue piété envers les idoles n'était que de la cruauté).	ἀλλ' ἐπέμενεν, τὴν ὠμότητα ἀντὶ εὐσεβείας ἐπιτελεῖν σπουδάζων. (Ce texte dérive de *b* et du latin, mais interprète le latin plus qu'il ne le traduit.)
ad montium deserta confugiens.	εἰς ἐρήμους ὀρέων τόπους καταφεύγων.
ad cuius radices haud grandis spelunca, lapide claudebatur.	ἐν ᾧ σπήλαιον ἦν βραχυτάτῳ λίθῳ περικλειόμενον. (C'est un contre-sens, que nous croyons volontaire ; car S. Jérôme, oubliant plus loin qu'il a écrit *haud grandis spelunca*, la suppose assez vaste. Mieux vaut donc lire avec *a : haud grandi lapide*).
Igitur adamato (quasi quod a Deo sibi offerretur) habitaculo.	Τοιγαροῦν ἐπιποθήσας τὸν τόπον ὡς ὑπὸ Θεοῦ δεδομένον. (Ce texte dépend de *b* et du latin.)
Verum haec utrum diabolus ad terrendum eum simulaverit, an, ut solet, eremus, etc.	Ἀλλὰ τοῦτο εἴτε ὁ διάβολος πρὸς ἔκπληξιν αὐτοῦ ὑπεκρίνατο, εἴτε κατὰ τὸ εἰωθὸς ἡ ἔρημος κ. τ. λ.
cui opinio poetarum Hippocentauro vocabulum indidit (S. Jérôme n'a pas compris la force du mot Ἑλλήνων).	ὃν ἡ δόξα τῶν ποιητῶν ἱπποκένταυρον κέκληκεν. (Provient du latin et garde les deux derniers mots de *b* en adaptant le verbe au sujet.)
quisnam esset interrogans.	τίς εἴη ὁ βλεπόμενος ἐπηρώτα. (Dépend du latin et de *b*, ὁ βλεπόμενος provient de ὃ ὁρῶ).
offenso in lapidem pede, strepitum concitavit.... aditum precabatur.... pulso ut aperiatur (1).	προσκρούσας λίθῳ τινί, ἐκ τούτου ψόφον ἀπετέλεσεν... τὴν εἴσοδον ἠξίου... κρούω ἵνα μοι ἀνοιγῇ.

(1) M. Bidez (p. XVII) a voulu montrer par ce texte que *b* a fait un contre-sens

VIE D'ANTOINE.	*b*.
αὐτὸς δὲ τὴν εἴσοδον ἀναφράξας. (Col. 861).	Ἀκούσας δὲ ὁ μακάριος γέρων τὸν ἦχον, ἐπικυλίσας λίθον ἐπὶ τῆς θύρας ἀπέφραξεν τὴν εἴσοδον.
S. Antoine défend de le momifier et ordonne de l'enterrer : Θάψατε οὖν τὸ ἡμέτερον (σῶμα) καὶ ὑπὸ γῆν κρύψατε ... ἔκρυψαν ὑπὸ γῆν αὐτοῦ τὸ σῶμα. (Col. 972).	σὺ ἀπεστάλης ὑπὸ τοῦ Κυρίου τοῦ καλύψαι τὸ σῶμά μου ὑπὸ τὴν γῆν.
ἠξίωσε κομίσαι αὐτῷ δίκελλαν καὶ πέλεκυν καὶ σῖτον ὀλίγον. (Col. 916).	οὐκ ἐμνήσθη ἐνέγκαι δίκελλαν ἢ πέλεκυν.

sur le texte *a*. C'est inexact. *b* dit qu'Antoine frappe (ἔκρουσεν) et demande ensuite à entrer parce qu'il a frappé (ἔκρουσα). La paraphrase de S. Jérôme introduit un non-sens : il dit en effet qu'Antoine s'avance avec précaution (comme un voleur), mais il fait un faux pas en trébuchant sur une pierre (*offenso in lapidem pede*) et demande ensuite à entrer parce qu'il frappe (*pulso*). Nous ne nous en doutions certes pas, nous étions persuadés au contraire qu'il voulait tomber sur Paul à l'improviste et sans frapper. *a* semble avoir vu cette inconséquence et s'est tenu plus près de *b* que du latin. Pour lui, Antoine heurte (προσκρούσας) avec une pierre (car ce peut être là un datif d'instrument), et il demande ensuite à entrer parce qu'il frappe (κρούω). En somme, *b* nous donne ici le meilleur texte et *a* ne peut s'expliquer que par une combinaison de *b* et du latin.

Ces textes identiques dans la Vie d'Antoine et dans *b*, nous montrent que ce texte *b* a bien été écrit par un auteur qui avait la Vie d'Antoine sous les yeux, et qui se proposait de la compléter et de la réfuter. S. Jérôme et *a* ont remplacé les mots communs à la Vie d'Antoine et à *b*, par des équivalents, comme le font tous les traducteurs; leurs textes ne sont donc que des traductions. Ce résultat est d'ailleurs en évidence dans l'une des premières phrases de la Vie de Paul.

S. Athanase et Évagrius ont écrit en effet qu'avant S. Antoine, personne n'avait encore été demeurer au désert, *neque omnino quisquam aviam solitudinem noverat* (1); il alla à la montagne, et s'efforça intrépidement d'ouvrir la route du désert ignorée des moines jusqu'à lui, *solus contendit ad montem et eremi adhuc monachis ignotae, rupto metu, viam conatus est pandere* (2).

Voici maintenant les réponses que font à ce texte l'auteur de *b* et S. Jérôme :

b écrit : « Certains, d'après leur opinion personnelle, racontent que » le bienheureux Antoine fut le protagoniste de cette action courageuse

(1) Trad. d'Évagrius, col. 844. Οὐδ' ὅλως ᾔδει μοναχὸς τὴν μακρὰν ἔρημον. — (2) Trad. d'Évagrius, col. 859.

H.	*a.*
Post cuius sonitum beatus Paulus ostium quod patebat occludens, sera obfirmavit (1).	Οὗ κτυπηθέντος, ὁ μακάριος Παῦλος τὴν εἴσοδον ἀνεψγμένην οὖσαν ἀπέκλεισεν.
Tu missus es a Domino, qui humo corpusculum meum tegas.	σὺ ἀπεστάλης παρὰ τοῦ Κυρίου ἐπὶ τῆς γῆς τὸ σῶμά μου καλύψαι.
sarculum, quo terram foderet, non haberet (2).	οὐκ ἦν ἐπικομισάμενος σκαλίδιον ἐν ᾧ etc.

(1) Comme l'a fort bien remarqué M. Amélineau, il est difficile de comprendre ici la paraphrase de S. Jérôme " à moins que Paul en fuyant son beau-frère, n'eût trouvé " le moyen d'emporter avec lui porte, serrure et tout ce qu'il fallait pour les ajuster " aux dimensions de la porte dans la caverne où il fixerait son domicile " (*Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. XI-XII). *a* rétablit le latin, mais ne rend cependant pas le mot serrure. — (2) L'auteur de *b*, sachant par la Vie d'Antoine que ce saint possédait dans sa cellule un hoyau et une hache, écrit qu'il regrette de n'avoir pas pris l'un de ces instruments. Il ne pouvait en prendre un autre puisque, d'après sa Vie grecque, il ne s'était fait porter que ces deux instruments pour cultiver un petit jardin. S. Jérôme traduit par à peu près, comme il se vante de le faire toujours.

» (l'habitation au désert). Mais si nous étudions attentivement cette » question, nous reconnaîtrons qu'Antoine n'a pas été le premier à » entrer au désert, mais que c'est le bienheureux Paul » (3).

S. Jérôme : *Alii autem, in quam opinionem vulgus omne consentit, asserunt Antonium huius propositi fuisse caput, quod ex parte verum est : non enim tam ipse ante omnes fuit, quam ab eo omnium incitata sunt studia* (4).

(3) Ἔνιοι δὲ κατὰ τὴν ἰδίαν πληροφορίαν διαβεβαιοῦνται τὸν μακάριον Ἀντώνιον ἀρχηγὸν γεγονέναι τούτου τοῦ κατορθώματος. Ἐὰν οὖν ἀκριβῶς τοῦτο ζητήσωμεν, γνωσόμεθα ὅτι οὐκ ἔστιν Ἀντώνιος πρῶτος ὁ προελθὼν κατὰ τὴν ἔρημον, ἀλλ' ὁ μακάριος Παῦλος (*b*). — (4) Il est très intéressant de comparer ici au texte *b*, le commencement du texte correspondant de *a* : Ἄλλοι δὲ κατὰ τὴν τῶν πλειόνων δόξαν διαβεβαιοῦνται Ἀντώνιον τούτου τοῦ ἐπαγγέλματος ἀρχηγὸν γεγενῆσθαι (*a*). Il est certain que *a* et *b* sont apparentés de très près (voir les mots communs) ; d'ailleurs il nous semble impossible de tirer rationnellement *b* du texte *a*; on est obligé dans cette hypothèse, qui est au fond celle de M. Bidez, de recourir constamment à la toute puissante fantaisie du transcripteur de *a* [ou de *b*]. Si l'on admet au contraire (c'est notre thèse) que *a* est une revision de *b* faite sur le latin, on comprend pourquoi ces deux textes ont tant de mots communs et pourquoi cependant *a* s'est vu dans l'obligation de remplacer Ἔνιοι par Ἄλλοι (pour traduire *alii*); ἰδίαν πληροφορίαν par τῶν πλειόνων

b donne à S. Athanase un démenti net et tranchant comme un coup d'épée; S. Jérôme au contraire, qui a déjà vu le succès grandissant de ce récit et qui est l'ami d'Évagrius, adoucit le commencement du texte et donne raison à chacun à l'aide d'une distinction. « Certains » devient: « les autres » (opposé à *nonnulli*); « d'après leur opinion personnelle » devient : « d'après l'opinion commune »; car la Vie écrite par S. Athanase, était alors connue et acceptée jusqu'en Italie; enfin : « Antoine n'a pas été le premier à habiter dans le désert » devient : « il est vrai qu'Antoine n'a pas été le premier à entrer au désert, mais cependant c'est lui qui le premier a donné le branle à ce mouvement vers la vie érémitique; on peut donc dire dans un certain sens (avec nos amis Athanase et Évagrius) qu'Antoine a été le premier à demeurer au désert ».

Telle est notre première preuve directe : *b*, qui renferme les mêmes mots que la Vie d'Antoine et qui est ouvertement dirigé contre elle, a été écrit par un Égyptien (1) peu favorable à S. Athanase et peu de temps après que ce saint eut composé la Vie d'Antoine, pour rectifier et compléter cette dernière Vie; le latin et *a* ne sont donc que des traductions.

VII. Les passages du texte latin personnels à S. Jérôme ne figurent pas dans *b* (2), tandis que les passages personnels à l'auteur de *b* figurent modifiés dans le latin.

Ainsi l'auteur de *b* n'a pas connu le latin; sinon il tiendrait du prodige qu'il ait omis les passages personnels à l'auteur du latin, et S. Jérôme, au contraire, a traduit honnêtement et librement le texte *b*.

δόξαν (pour traduire *in quam opinionem vulgus omne consentit*) et κατορθώματος (réussite, action de courage) par ἐπαγγέλματος (pour traduire *propositi*). — (1) Ceci est en évidence dès les premières lignes de *b*: " Il y avait souvent dispute parmi les anciens moines qui habitaient le pays des Égyptiens ". C'est en Égypte que se pose la question à laquelle répond la Vie de Paul. C'est donc en Égypte qu'il a dû y être répondu, et S. Jérôme l'a bien senti; aussi, pour expliquer son intervention, il a modifié cette première ligne et traduit : *Inter multos saepe dubitatum est*. Plus loin, l'auteur de *b* raconte les prodiges sans hésitation aucune: car les Égyptiens ses compatriotes aimaient ce genre de littérature, comme en témoigne la Vie d'Antoine écrite par Athanase. S. Jérôme, au contraire, risque des explications (*deicit sermonem* ?). Enfin, l'origine égyptienne de *b* nous explique facilement pourquoi cette version, plutôt qu'une autre, fut insérée en Égypte dans le *Paradisus Patrum* et traduite de là en copte et en syriaque. — (2) Les dernières lignes de la version *b* renferment le nom de Jérôme; elles présentent ainsi une difficulté que nous examinerons à part et que nous croyons d'ailleurs pouvoir lever. C'est cependant à cause de cette difficulté que nous ne donnons à cet argument que le second rang.

A) Le texte *b* porte : εἶδον μοναχοὺς ἐν πολλοῖς τόποις οὕτω τελειωθέντας καὶ μὴ δειλανδρήσαντας ἀπὸ τοῦ διαβόλου.

S. Jérôme donne à cet endroit un souvenir personnel : *In ea eremi parte, quae iuxta Syriam Saracenis iungitur, (testor) et vidisse me monachos et videre, e quibus unus, per triginta annos clausus, hordeaceo pane et lutulenta aqua vixit, alter in cisterna veteri, quam gentili sermone Syri gubbam* (1) *vocant, quinque caricis per singulos dies sustentabatur. Haec igitur incredibilia videbuntur his qui non credunt omnia possibilia esse credentibus* (ou : *credenti*).

On ne peut douter que ces détails ne soient personnels à S. Jérôme ; car ils ont trait au désert de Chalcis, où il habitait alors, et renferment d'ailleurs une locution qui lui est familière. Il écrit en effet à Chromatius : *Postquam sancto Evagrio transmittente, in ea ad me eremi parte delatae sunt (litterae), quae inter Syros et Saracenos vastum limitem ducit, sic gavisus sum* (2)... Il écrit encore à Florentius : *In ea mihi eremi parte commoranti, quae iuxta Syriam Saracenis iungitur, dilectionis tuae scripta perlata sunt* (3).

C'est donc là un passage dont la seule présence dans une version nous oblige à faire remonter cette version à S. Jérôme et dont l'absence est caractéristique. Car ces détails sont intéressants, instructifs et édifiants, et ne sont pas de ceux que l'on omet volontiers. La preuve en est que *a* s'est cru obligé de les rétablir : ἐν αὐτῷ τῷ τόπῳ τῆς ἐρήμου τῷ ἐγγὺς τῆς Συρίας ὑπάρχοντι, πλησιάζοντί τε τοῖς μέρεσι τῶν Σαρακηνῶν, (διαμαρτύρομαι) ἑωρακέναι με μοναχοὺς ἐν οἷς εἷς ἐν ὅλοις τριάκοντα ἔτεσι ἐγκατάκλειστος κριθίνῳ ἄρτῳ καὶ τεθολωμένῳ ὕδατι τρέφεται, ἕτερος ἐν λάκκῳ τινὶ παλαιῷ, ὅνπερ οἱ Ἕλληνες γουββὰν καλοῦσιν (4), πέντε ἰσχάσι καθ' ἑκάστην ἡμέραν συγκρατεῖται. Ταῦτα ἄπιστα φαίνεται τοῖς μὴ πιστεύουσι.

M. Bidez doit supposer que le transcripteur *b*, ayant sous les yeux le texte *a* (ou même une traduction *g* du latin plus fidèle que la traduction *a*), a omis délibérément tous les intéressants détails de ce pas-

(1) C'est le syriaque ܓܘܒܐ = puits, citerne, fosse. Migne, faute de dictionnaire suffisant, n'a pu identifier ce mot. — (2) Migne, *P.L.*, t. XXII, col. 339. — (3) Cette lettre aurait été écrite en 374. Cf. Migne, *P.L.*, t. XXII, col. 336. S. Jérôme écrit encore à Damase : " *et quia pro meis facinoribus ad eam solitudinem commigravi, quae Syriam iuncto Barbariae fine disterminat*... — (4) Nous trouvons cette traduction bien mauvaise. Il faut comprendre, ou bien : " que les païens nomment goubba ", ou bien : que les Grecs nomment goubba "; dans un cas comme dans l'autre, le reviseur *a* ne paraît pas savoir que goubba est un mot syrien, et ne semble même pas éloigné de le croire grec. C'est tout naturel d'ailleurs de la part d'un moine qui, selon nous, savait mieux le latin que le grec et devait être un occidental.



sage. Pour nous, au contraire, S. Jérôme, traduisant librement *b*, a inséré ici un souvenir personnel, que le reviseur *a* jugea à propos, le trouvant intéressant, d'ajouter dans sa revision.

B) De même *b* porte ailleurs : Συντετυχήκαμεν γὰρ τοῖς μαθηταῖς τοῦ μακαρίου 'Αντωνίου, τοῖς καὶ θάψασιν αὐτόν· οἳ καὶ ἐδήλωσαν ἡμῖν Παῦλόν τινα Θηβαῖον τὸν προκαταρξάμενον ταύτης τῆς ἐν ἐρήμῳ διαγωγῆς.

S. Jérôme écrit en cet endroit : *Amathas vero et Macarius, discipuli Antonii, e quibus superior magistri corpus sepelivit, etiam nunc affirmant, Paulum quemdam Thebaeum principem istius rei fuisse non nominis*. Ce que *a* traduit par : 'Αματὰς τοιγαροῦν καὶ Μακάριος, μαθηταὶ 'Αντωνίου, ὑφ' ὧν καὶ ἐτάφη, ἔτι καὶ σήμερον διαβεβαιοῦνται Παῦλόν τινα Θηβαῖον τοῦ πράγματος τούτου ἔξαρχον γεγενῆσθαι.

M. Bidez doit supposer que le transcripteur *b*, mis en présence du texte *a*, eut l'idée de remplacer : « Amatas et Macaire, disciples d'Antoine, racontent encore maintenant » par : « nous avons rencontré les disciples du bienheureux Antoine qui nous ont indiqué ». Or, nous regrettons d'avoir à le dire, ce sont là des suppositions qui ne doivent être faites que si tout par ailleurs nous y oblige ; car, du jour où l'on admettra facilement et gratuitement de telles substitutions, toute discussion de texte deviendra impossible.

Nous prétendons pour nous que le texte *b* est le texte original, que son auteur a vu des disciples (ou de prétendus disciples) d'Antoine, comme il le raconte, que cette phrase ne constitue pas un faux. Toute la suite va de soi : S. Jérôme, qui n'avait pas vu de disciples d'Antoine, a modifié la phrase par pure honnêteté ; il a cru savoir que les disciples d'Antoine s'appelaient Amatas et Macaire (1), il l'a donc écrit ; et le reviseur *a* s'est évertué à rétablir le texte latin qu'il croyait être le texte original, hors pour un point (*e quibus superior magistri corpus*

(1) Nous pouvons supposer que c'est encore là un fait personnel à S. Jérôme, tiré par lui de sources aujourd'hui perdues. Il mentionne encore Macaire et Amatas dans sa Chronique. Nous avons montré cependant que l'existence d'Amatas implique bien des difficultés, que l'on fait disparaître en voyant ici une faute de lecture commise par S. Jérôme ou plutôt par le copiste de l'exemplaire grec qui lui servait : Ἠντήσαμεν (ce verbe figure ici dans le copte) γὰρ τῶν μαθητῶν τοῦ μακαρίου ἀββᾶ τοῦ 'Αντωνίου aurait été lu ou transcrit, grâce à une confusion fréquente alors du μ et du β : Ἠντήσαμεν γὰρ τῶν Μακαρίου καὶ 'Αμμάτου, μαθητῶν τοῦ Ἀντωνίου. (Cf. *Journal asiatique*, juillet-août 1900, pp. 23-31). Nous avons déjà écrit (*ibid.*) que, d'après la Vie de Posthumius, c'est Macaire qui ensevelit Antoine ; ajoutons que, d'après S. Athanase, ce sont ses deux disciples simultanément qui l'enterrent : Κἀκεῖνοι λοιπόν, καθὰ δέδωκεν αὐτοῖς ἐντολάς θάψαντες καὶ εἱλίξαντες, ἔκρυψαν ὑπὸ γῆν αὐτοῦ τὸ σῶμα, καὶ οὐδεὶς οἶδε τέως ποῦ κέκρυπται, πλὴν μόνων αὐτῶν δύο (col. 972).

sepelivit), où sans doute il le jugea inexact; et nous sommes de son avis (1).

C) Il est encore un passage où *b* écrit : Ἐπειδὴ δέ τινες τὸν Ἀντώνιον πρῶτον εἶναί φασιν κἀγὼ σπουδὴν ἐθέμην ὀλίγα διηγήσασθαι περὶ τοῦ ἁγίου Παύλου τοῦ ἀναχωρητοῦ, ὅτι πῶς ἀρξάμενος ἐτελείωσεν. Le latin porte : *Igitur quia de Antonio tam graeco quam romano stilo diligenter memoriae traditum est, pauca de Pauli principio et fine scribere disposui, magis quia res omissa erat, quam fretus ingenio. Quomodo autem in media aetate vixerit, et quas Satanae pertulerit insidias, nulli hominum compertum habetur.*

Enfin *a* traduit : Τοιγαροῦν ἐπειδὴ Ἀντωνίῳ οὐ μόνον ἡ ἑλληνικὴ ἀλλὰ καὶ ἡ ῥωμαϊκὴ φωνὴ μεμαρτύρηκεν, βραχέα τινὰ Παύλου τῆς τε ἀρχῆς ἕνεκα καὶ τοῦ τέλους γράψαι ἐσπούδασα· ὅπως ἐν μέσῃ τῇ ἡλικίᾳ ἐβίωσεν, ἢ τινας ὑπὸ τοῦ διαβόλου ὑπήνεγκεν πειρασμούς, λανθάνει τοὺς πλείονας.

Les mots : *romano stylo* (ἡ ῥωμαϊκὴ φωνή) appartiennent encore en propre à S. Jérôme qui connaissait, il nous le dit lui-même, la traduction d'Évagrius (cf. p. 122, note 1).

M. Bidez doit donc admettre que le transcripteur *b*, ayant le texte *a* sous les yeux, a eu « l'heureuse chance » d'éviter ce mot qui aurait, à nos yeux, rattaché son texte à celui de S. Jérôme; il explique sans doute les autres différences en recourant toujours à la volonté libre des traducteurs et transcripteurs et à des intermédiaires perdus; ce sont là des *Deus ex machina* fort commodes.

Pour nous, *b* est le texte original; nous y retrouvons bien l'âpreté de cet ami de Paul qui devait aimer fort peu S. Athanase et écrivait plus haut avec grand dédain : « Certains, d'après leur opinion person- » nelle, racontent que le bienheureux Antoine fut le protagoniste de » cette action courageuse... »; il écrit ici : « Mais puisque quelques-uns » disent qu'Antoine a été le premier (à habiter le désert), j'ai pris aussi » la peine de raconter quelques faits au sujet de saint Paul l'anacho- » rète : comment il a commencé et fini. » Cette dernière phrase est inspirée par la Vie d'Antoine, où S. Athanase écrit : Ἀπῃτήσατε παρ' ἐμοῦ περὶ τῆς πολιτείας τοῦ μακαρίου Ἀντωνίου, μαθεῖν θέλοντες

(1) Un autre passage nous conduirait encore à la même conclusion. Le texte copte porte : " Il (Antoine) nous dit une fois : Je réfléchis en mon cœur disant... ". Si l'on admet que le copte reproduit ici le texte original, il met en scène l'auteur ou les disciples d'Antoine; et S. Jérôme, qui n'a vu ni Antoine ni ses disciples, le traduit très honnêtement par : " *ut ipse (Antonius) asserere solebat, haec in mentem eius cogitatio incidit...* ". Nous ne donnons toutefois cette remarque qu'en note, parce que le texte copte s'éloigne ici du syriaque et du grec et parce qu'il renferme par ailleurs bien des fautes de traduction. Nous ne sommes donc pas certain qu'il reproduise ici la leçon originale. L'arabe est ici conforme au copte.

ὅπως τε ἤρξατο τῆς ἀσκήσεως, καὶ τίς ἦν πρὸ ταύτης, καὶ ὁποῖον ἔσχε τοῦ βίου τὸ τέλος. *Exegistis a me, ut vobis scriberem de conversatione beati Antonii, volentibus discere, quemadmodum coeperit, quive fuerit ante sanctum propositum, qualem etiam habuerit terminum vitae* (traduction d'Évagrius; cf. Migne, *P.G.*, t. XXVI, col. 837). A la fin S. Athanase écrit encore : Τοῦτο τῆς ἐν σώματι ζωῆς Ἀντωνίου τὸ τέλος κἀκείνη τῆς ἀσκήσεως ἀρχή. *Hic Antonii vitae terminus fuit, ista principia meritorum* (trad. d'Évagrius, col. 973).

S. Jérôme, dix ans plus tard, ne pouvait plus écrire : « Quelques-uns disent »... ; car la Vie d'Antoine était connue jusqu'en Italie et était crue partout; il lui fallut donc modifier le commencement de la phrase. D'ailleurs son *magis quia res omissa fuit quam fretus ingenio*, signifie qu'il n'existait encore aucune « version latine » de la Vie de Paul, tandis qu'il existait une version latine de la Vie d'Antoine (1). Enfin, il n'a pas remarqué le parallélisme de *b* avec une phrase de la Vie d'Antoine et a jugé bon de s'excuser de ne pas donner autre chose que le commencement et la fin de la Vie de Paul, « car personne ne connaissait les » tentations qu'il avait dû subir de la part du diable ». Cette excuse a cependant une certaine importance, elle montre que S. Jérôme n'entend pas faire œuvre de pure imagination; sinon il aurait pu placer dans la bouche de Paul de nombreux récits de tentation; il se borne à paraphraser le texte *b* qu'il a sous les yeux, en y ajoutant parfois des détails personnels ou puisés ailleurs.

D) Nous pourrions faire des remarques analogues : 1° sur l'histoire du satyre apporté « sous forme de salaison » à Antioche, histoire recueillie sans doute dans le désert de Chalcis, près d'Antioche ; 2° sur la prise du monastère d'Antoine par les Sarrasins, mentionnée, en même temps qu'Amatas et Macaire, par S. Jérôme dans sa Chronique; enfin 3° sur l'histoire des martyrs de la Thébaïde. Ce hors-d'œuvre ne pouvait venir à l'esprit d'un Égyptien préoccupé de réfuter Athanase, et se trouve au contraire dans le goût de S. Jérôme : on y trouve une liberté de langage excessive; car certain détail ne peut se traduire en français ; il s'agit de la peine qu'eut certain homme pour conserver sa virginité qu'il conserva cependant, sujet qui revient fréquemmment sous la plume de S. Jérôme.

Les faits que nous avons développés suffisent, croyons-nous, à prouver notre thèse. Si le latin était l'original, il tiendrait du prodige que ces faits ne figurassent pas dans *b*. Il nous faudrait admettre aussi que Ἀματὰς τοιγαροῦν καὶ Μακάριος... διαβεβαιοῦνται a pu devenir

(1) Nous employons une locution analogue quand nous utilisons en français un manuscrit syriaque ignoré. S. Jérôme écrit *en latin*, sur un sujet omis *en latin*. Il a grande défiance de lui-même (*non fretus ingenio*), parce qu'il craint de ne pas trouver *le style latin* qu'il veut avoir (*multum in deiciendo sermone laboravimus*. Lettre à Paul de Concordia. Cf. Bidez, p. vi).



chez un transcripteur : Συντετυχήκαμεν γὰρ τοῖς μαθηταῖς... οἳ καὶ ἐδήλωσαν ἡμῖν..., ce qui renverse toutes nos idées de critique historique et textuelle.

Afin de ne laisser aucun doute sur notre thèse, il nous faut examiner ici deux difficultés qui peuvent lui être faites :

1° M. Amélineau écrivait : « Il est impossible de comprendre qu'un » auteur copte, ayant à parler de la persécution de Dèce, mentionne le » martyre de Corneille, qu'il ne devait pas connaître » (1), et il voit là une difficulté à ce que le texte original soit copte. Nous sommes de son avis ; mais cette difficulté ne subsiste plus dès que l'original est grec et qu'il a été composé par un Alexandrin, rival de S. Athanase. Cet auteur ne pouvait choisir plus illustre exemple que celui du pape de Rome, qu'il ne pouvait pas ne pas connaître. D'ailleurs son éloignement explique le peu de précision, nous devions dire l'inexactitude, de son texte (2) : Ἐγένετο ἐν τῷ καιρῷ Δεκίου τοῦ διώκτου καὶ Οὐαλλεριανοῦ, ὁ Κορνίλιος ἐτελείωσεν τὸν ἀγῶνα τοῦ μαρτυρίου ἐν Ῥώμῃ. Nous ne pardonnerions pas cette faute à S. Jérôme, écrivain latin, s'il l'avait commise de lui-même et ne s'était borné à traduire un texte préexistant ; car il devait être plus familiarisé avec l'histoire des papes (3).

Il ne faut pas croire non plus que le texte *b* suppose ici une lacune. Il est logique avec lui-même et complet. Il porte en effet, nous venons de le voir : « Il arriva, au temps de Dèce le persécuteur (au singulier), » et de Valérien » ; il ne mentionne qu'un persécuteur, qui est Dèce, et n'a donc à donner qu'un exemple de persécution ; il choisit Corneille et continue par Paul. S. Jérôme et *a* à sa suite écrivent au contraire : *Sub Decio et Valeriano persecutoribus* (au pluriel), il est donc naturel qu'ils nous donnent deux exemples : Corneille, martyr sous Dèce (d'après *b*) et Cyprien, martyr sous Valérien. On se demandera sans doute pourquoi S. Jérôme a cité S. Cyprien plutôt qu'un autre père ; mais si l'on remarque qu'une quinzaine d'années plus tard, dans le livre *De viris illustribus*, S. Jérôme cite S. Cyprien (ch. LXVII) immédiatement après S. Corneille (ch. LXVI) et les rattache l'un à l'autre (4), on

(1) *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. XIII. — (2) Le texte de S. Jérôme : *Sub Decio et Valeriano persecutoribus*, vague et inexact, a trompé le bon Jacques de Voragine qui, trouvant ailleurs que S. Cyprien était mort *sub Valeriano et Galieno* (*De viris ill.*, ch. LXVII), a cru pouvoir écrire : " et l'on dit que ce Décius se nommait aussi Galien et qu'il eut deux noms, et il commença à régner l'an de N.-S. 256. " *La Légende dorée*, trad. BRUNET, Paris, 1843, t. I, p. 74. — (3) S. Jérôme ne commet pas la même erreur dans le *De viris illustribus*, ch. LXVI ; il y place le martyre de Corneille sous Gallus, ce qui semble être la vérité. Cette contradiction de S. Jérôme dans deux de ses écrits nous est encore un indice que le premier n'est qu'une traduction et n'est pas à proprement parler de lui. — (4) *Cornelius romanae urbis episcopus, ad quem octo Cypriani exstant epistolae.., rexit Ecclesiam annis duobus*

croira volontiers que ses études avaient lié dans son esprit les noms de ces deux pères de l'Église latine et que la citation de l'un faite par *b*, éveilla chez lui, par association d'idées, le souvenir de l'autre. Nous ne nous étonnerons pas non plus de ne pas trouver dans *b* l'histoire des martyrs de la Thébaïde ; car, nous l'avons dit, cette histoire reflète les goûts et les préoccupations de S. Jérôme, elle lui est donc personnelle et il l'a interpolée ici.

2° Nous avons dit que les passages personnels à S. Jérôme ne se trouvaient pas dans *b*. Or il en est un qui s'y trouve, c'est « la finale, où Jérôme signe son œuvre pour ainsi dire » (1). Nous croyons pouvoir montrer en citant l'une après l'autre les diverses versions de cette finale, qu'elle ne se trouvait pas dans le texte original de *b*; car, si elle est identique dans les principaux manuscrits *a*, ce qui indique qu'elle se trouvait ici dans l'archétype, elle est au contraire différente dans chaque manuscrit *b*, et cela nous indique par contre qu'elle ne se trouvait pas dans leur archétype.

Voici d'abord cette finale dans le latin : *Obsecro, quicumque haec legis, ut Hieronymi peccatoris memineris : cui si Dominus optionem daret, multo magis eligeret tunicam Pauli cum meritis eius quam regum purpuras cum poenis* (alias : *meritis*) *suis*.

La voici maintenant dans *a*, qui rétablit le latin ; nous donnons aussi toutes les variantes des cinq manuscrits *LRTUV* citées par M. Bidez : Ἱκετεύω τοιγαροῦν ἅπαντα τὸν ἀναγινώσκοντα Ἱερώνυμον τὸν ἁμαρτωλὸν ἐν μνήμαις (μνείαις *RT*) ἔχειν ὃς Θεοῦ βουλήσει βούλομαι τὸν χιτῶνα Παύλου μετὰ τῆς (τῆς *om. R*) πίστεως αὐτοῦ ἤπερ (εἴπερ *RTUV*) τῶν βασιλέων τὴν πορφύραν μετὰ τῆς ἀξίας αὐτῶν. Après cela *U* ajoute : ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν, tandis que *R* ajoute : τῷ δὲ Θεῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας, ἀμήν.

Ainsi ces cinq manuscrits *a* reproduisent suffisamment le latin et présentent un texte identique, les additions de *U* et de *R* sont de celles que les scribes ajoutaient volontiers à tous les ouvrages qu'ils transcrivaient.

Voici maintenant les finales des quatre manuscrits ou traductions *b*, en commençant par celles qui ressemblent le plus à *a* :

1° Copte : « Et moi, Jérôme le pécheur, je prie quiconque lira ce livre » de se souvenir de moi ; car, certes, je préfère la tunique du bienheureux Paul et sa foi à la pompe des rois, à leurs vêtements et à toute » leur gloire. Amen.

sub Gallo et Volusiano : cui ob Christum martyrio coronato, successit Lucius (ch. LXVI). *Cyprianus Afer... passus est sub Valeriano et Galieno principibus, persecutione octava, eodem die quo Romae Cornelius, sed non eodem anno* (ch. LXVII). — Cf. *Interpr. Chronicae, P.L.*, t. XXVII, col. 649. — (1) Cf. *Deux versions grecques...*, p. VII-VIII.

» Pour la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant en » tout temps et jusque dans les siècles de tous les siècles, Amen. »

2° ms. *A* : Ἐγὼ Ἱερώνυμος ἁμαρτωλὸς δέομαι πάντων τῶν ἀναγινωσκόντων ἵνα μου μνημονεύετε. Θέλω οὖν τὸ ἱμάτιον τοῦ μακαρίου Παύλου καὶ τὴν πίστιν αὐτοῦ ἔχειν ὑπὲρ τὴν πορφυρίδα τοῦ βασιλέως καὶ τῶν ἐπαίνων αὐτῶν, ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ κυρίῳ ἡμῶν, ᾧ δόξα καὶ τὸ κράτος σὺν τῷ ἀνάρχῳ Πατρὶ καὶ τῷ ζωοποιῷ αὐτοῦ Πνεύματι νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

3° ms. *P* : Θέλω δὲ κἀγώ, Ἱερώνυμος ἁμαρτωλός, ὁ ταῦτα γράψας, τὸ ἱμάτιον τοῦ μακαρίου Παύλου καὶ τὴν πίστιν αὐτοῦ, ὑπὲρ τὴν ἀλουργίδα τῶν βασιλέων καὶ ὑπὲρ πᾶσαν τὴν δόξαν αὐτῶν.

4° syriaque : Et moi, Jérôme le pécheur, je demande à tous ceux qui lisent ce livre, de prier pour moi. — Telle est la finale dans le ms. de Paris (1) et dans les mss. add. 17177 et 12173 du VIe et du VIe-VIIe siècle. Ajoutons que deux autres mss. de Londres (add. 14653 du IXe-Xe siècle et 14730 du XIIe siècle) n'ont pas cette finale, tandis qu'un autre ms. (add. 14732 du XIIIe siècle) la contient, mais attribue aussi à S. Jérôme la Vie d'Antoine qu'il renferme après la Vie de Paul (2); ce qui n'est pas pour nous donner confiance dans ses attributions.

Enfin ajoutons 5°, qu'Eustratios, citant le texte *b* au VIe siècle, ne semble pas le faire remonter à S. Jérôme, et que la version arabe ne renferme pas le nom de Jérôme (v. *infra* § XII, 3).

Les manuscrits et versions qui contiennent le texte *b* ont donc des finales toutes différentes, et nous pouvons en conclure qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre et ont dû être ajoutées après coup.

Il n'est pas étonnant d'ailleurs que les scribes aient ajouté cette finale ; car 1° on attribuait à S. Jérôme toutes les Vies des Pères (3) et

(1) Fonds syriaque, n. 317. C'est un manuscrit du *Paradisus Patrum*. Les deux premières parties sont de Pallade. La troisième est attribuée à S. Jérôme, bien qu'elle soit de Rufin. La vie de Paul se trouve vers le commencement de la seconde partie, entre celles de Marc et d'Eulogius (cf. éd. BEDJAN, *Acta mart.*, t. VII, p. 193). Le scribe ajoute à la fin de la Vie de Paul, la note suivante : ܥܠ ܗܠܝܢ ܬܫܥܝܬܐ ܕܠܗ ܕܦܘܠܘܣ ܘܕܬܠܡܝܕܘܗܝ ܕܡܩܪܝܣ ܐܝܬ ܐܢܫܝܢ ܕܐܡܪܝܢ ܕܐܝܪܘܢܝܡܘܣ ܡܟܬܒܢ ܡܛܠ ܫܡܗ ܕܣܝܡ ܒܫܘܠܡܗܘܢ. « Certains disent que cette Vie de Paul, ainsi que celles des » disciples de Macaire et de Macaire lui-même ont été écrites par S. Jérôme, à cause » de son nom qui est placé à la fin. » — (2) Cf. Catalogue Wright, et BEDJAN, *Acta martyrum et sanctorum*, t. V, p. v. — (3) Migne écrit au sujet de la Vie de Macaire le Romain : « Quod vero Hieronymi nomine citaverit, id errore communi factum, quo Vitae Patrum omnes vulgo Hieronymo fuere tributae. » Comme exemple de la latitude que prenaient les copistes dans leurs attributions, citons le titre d'une Vie de Malchus, que nous avons relevé dans un manuscrit de Charleville du

2° il était tout naturel de lui attribuer celle-ci, puisque l'on en possède deux versions, le latin et le grec *a*, qui sont signées authentiquement de son nom. Nous avons déjà signalé que le ms. syriaque add. 12173 (VI°-VII° siècle), qui renferme la Vie de Paul, attribue les deux premières parties du *Paradis des Pères* à la fois à Pallade et à S. Jérôme, à savoir à Pallade dans le titre et à S. Jérôme dans la conclusion. L'attribution à S. Jérôme du *Paradis des Pères* est, mot pour mot, conçue dans les mêmes termes, que l'attribution de la Vie de Paul traduite ci-dessus. Il est donc possible que cette dernière soit aussi inexacte que la première, et ait été ajoutée après coup.

En somme, avec S. Jérôme, on n'est pas à une fausse attribution près.

VIII. Étude des passages de l'Écriture cités dans la Vie de Paul.

Cette étude nous a conduit aux constatations suivantes : 1° Les citations de *b* sont faites de mémoire, mais sont cependant toujours plus rapprochées du texte primitif que les citations de *a* ; 2° Les citations de *a* sont des traductions nouvelles, mot pour mot la plupart du temps, du latin de S. Jérôme.

Nous pouvons conclure de là que *b* présente le texte original traduit en latin par S. Jérôme et retraduit en grec par *a*. Car si *b* était une transcription revisée de *a*, ou bien il aurait transcrit telles quelles les citations de l'Écriture, ou du moins il en aurait rétabli le texte exact, ce qu'il ne fait pas. Ce paragraphe prouve rigoureusement que *b* est antérieur à *a* et explique de manière satisfaisante les rapports des trois textes en supposant que le latin est une traduction libre de *b*.

b.	S. Jérôme	*a.*
Ἐνδυσάμενος τὸν θυρεὸν τῆς πίστεως καὶ τὴν πανοπλίαν τῆς δικαιοσύνης.	*Scutum fidei et loricam spei, ut bonus praeliator, arripuit.*	τὸν θυρεὸν τῆς πίστεως καὶ τὸν θώρακα τῆς ἐλπίδος ὁ καλὸς ἀγωνιστὴς ἀναλαβών.

Si l'on compare ces textes à *Eph.* VI, 14 et 16 : στῆτε οὖν... ἐνδυσάμενοι τὸν θώρακα τῆς δικαιοσύνης... ἐν πᾶσιν ἀναλαβόντες τὸν θυρεὸν τῆς πίστεως, et si l'on remarque que, d'après S. Athanase, S. Antoine citait le ℣ 13 du même chapitre et disait : Ἀναλάβετε τὴν πανοπλίαν τοῦ Θεοῦ ἵνα δυνηθῆτε ἀντιστῆναι... (Vie d'Antoine, col. 936, et *Eph.* VI, 13), on reconnaîtra dans *b* une

XII° siècle : *Incipit vita Malchi monachi captivi de syro sermone in latinum a beato Ieronimo translata* (ms. n. 208, fol. 1ʳ). Le texte est d'ailleurs conforme à celui des éditions.

citation faite de mémoire des versets 13, 16 et 14 de l'épître aux Éphésiens, citation qui fut peut-être suggérée par celle que faisait S. Athanase lui-même. S. Jérôme la traduisit librement comme il traduisait toujours, il laissa même subsister l'interversion des versets 14 et 16; enfin *a* rendit le latin mot pour mot et dans le même ordre. Tout cela est logique, tandis que nous avouons ne pouvoir comprendre dans l'hypothèse de M. Bidez, où le latin et *a* seraient le texte original, comment *a* aurait conduit à la leçon *b*, qui est plus rapprochée du texte de l'Écriture sans cependant le reproduire textuellement.

b.	S. Jérôme	*a.*
Ἀλλ' ἐπειδὴ ἦλθεν ὁ καιρὸς τῆς κοιμήσεώς μου, καὶ ὃ ἐζήτουν κατέλαβέν με, τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι, ὁ γὰρ χρόνος πεπλήρωται, καὶ λοιπόν, ὡς πιστεύω, ἀπόκειταί μοι ὁ τῆς δικαιοσύνης στέφανος.	*Sed quia iam dormitionis meae tempus advenit, et, quod semper cupiebam, dissolvi et esse cum Christo, peracto cursu superest mihi corona iustitiae...*	Ἀλλ' ἐπειδὴ τῆς κοιμήσεώς μου ὁ καιρὸς πάρεστιν, καὶ ὅπερ πάντοτε ἐπεπόθουν, ἀναλῦσαι καὶ εἶναι σὺν Χριστῷ, πληρωθέντος τοῦ χρόνου ὑπολείπεταί μοι ὁ τῆς δικαιοσύνης στέφανος.

Si l'on compare ces textes à II *Tim.* IV, 6, 8 et *Phil.* I, 23 : Καὶ ὁ καιρὸς τῆς ἀναλύσεώς μου (1) ἐφέστηκεν... λοιπὸν ἀπόκειταί μοι ὁ τῆς δικαιοσύνης στέφανος... τὴν ἐπιθυμίαν ἔχων εἰς τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι, et si l'on remarque que, d'après S. Athanase, S. Antoine annonce sa mort et dit : Καιρός ἐστι κἀμὲ λοιπὸν ἀναλῦσαι, εἰμὶ γὰρ ἐγγὺς ἐτῶν πέντε καὶ ἑκατόν (2), (col. 968), on reconnaîtra dans *b* une citation faite de mémoire de *Tim.* IV, 6 et 8 et *Phil.* I, 23, citation qui fut peut-être suggérée par le texte de la Vie d'Antoine que nous venons de citer. S. Jérôme la traduisit librement et *a* rendit le latin mot pour mot et dans le même ordre conservant les mots de *b* en général, mais changeant leur ordre pour suivre l'ordre du latin; ainsi lorsque le latin porte: *dissolvi et esse cum Christo*, il écrit mot pour mot : ἀναλῦσαι καὶ εἶναι σὺν Χριστῷ et supprime τό, bien que le texte visé soit, comme *b* l'a fidèlement reproduit : τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι.

Enfin *a*, qui revise *b*, change ici comme toujours les mots de *b*, seraient-ils les mots mêmes de l'Écriture, lorsque le latin leur donne un sens un peu différent. Ainsi il remplace καὶ λοιπὸν ἀπόκειταί μοι

(1) C'est le texte du *Codex Sinaïticus*. — (2) Ne pourrait-on croire que la lecture de ce passage de la Vie d'Antoine a rappelé à *b* le texte suivant : ὡς δὲ ἐπληροῦτο αὐτῷ τεσσαρακονταέτης χρόνος (*Actes*, VII, 23, il s'agit là de Moïse), ce qui nous expliquerait la présence des mots ὁ γὰρ χρόνος πεπλήρωται ?

par ὑπολείπεταί μοι afin de mieux rendre, il le croit du moins, le latin : *superest mihi*. Il est impossible encore de tirer du mauvais texte de *a*, le texte de *b*, qui est plus rapproché du texte de l'Écriture sans cependant le reproduire textuellement.

b.	S. Jérome	*a.*
Εἶπεν ὅτι οὐ χρεία ἐστὶν τὸ ἑαυτοῦ ζητεῖν, ἀλλὰ τὸ τοῦ πλησίον.	*Non debes, inquit, quaerere quae tua sunt, sed quae aliena.*	Οὐκ ὀφείλεις, φησίν, ζητεῖν τὰ ἑαυτοῦ, ἀλλὰ τὰ τοῦ πλησίον.

Si l'on compare ces textes à I *Cor.* X, 24, Μηδεὶς τὸ ἑαυτοῦ ζητείτω, ἀλλὰ τὸ τοῦ ἑτέρου (Tischendorf signale la variante : τοῦ πλησίον), on reconnaît dans *b* une citation très suffisamment exacte, dans le latin une traduction acceptable et dans *a* une adaptation maladroite de *b* au latin, car en remplaçant deux fois τὸ par τὰ pour rendre *quae*, ce malheureux auteur *a* ne semble pas se douter qu'il modifie un texte de l'Écriture et que τό a ici le même sens que τά (1).

Nous ne voyons pas encore comment la leçon de *a* aurait conduit un transcripteur au texte *b*, tandis que nous avons montré chaque fois comment le texte *b* modifié suivant les nécessités du latin a conduit rationnellement et nécessairement le reviseur au texte *a*, ce mélange des mots de *b* et des constructions latines.

IX. Étude intrinsèque de la Vie de Paul.

Cette étude ne peut être faite avec toute l'ampleur désirable que sur une nouvelle édition du texte *b*. Cette édition, basée sur le texte syriaque, qui est le plus ancien représentant de cette famille, serait accompagnée de nombreuses notes qui mettraient en relief les déviations subies par ce texte *b* sous la plume de S. Jérôme et du reviseur *a* et qui expliqueraient ces déviations chaque fois que ce serait possible. Nous nous bornerons à montrer que les passages cités par M. Bidez en faveur de sa thèse (p. XXIV) s'expliquent rationnellement dans notre hypothèse. On admettra pour l'instant qu'il en est de même des autres

(1) Nous n'étudions pas la citation de l'Ecclésiaste : *Tempus tacendi et tempus loquendi*, à cause des variantes des textes *b*. Le syriaque suit l'ordre de l'Écriture, *A* et *P* intervertissent les deux membres de phrase, *P* écrit σιγᾶν comme l'Écriture, tandis que *A* écrit : σιωπᾶν. Nous ne voulons pas prouver notre thèse avec un texte mal établi. En somme, nous croyons que *a* ne connaissait pas ou connaissait peu la version grecque des Écritures. Ainsi il traduit les mots *ut scriptura ait : perfecta dilectio foras mittit timorem* par : κατὰ τὸ γεγραμμένον· ἡ τελειότης τῆς ἀγάπης τὸν φόβον ἀπωθεῖται au lieu de : ἡ τελεία ἀγάπη ἔξω βάλλει τὸν φόβον. (I Jean IV, 18). Il était cependant averti que ce texte appartenait à l'Écriture.



passages. D'ailleurs la plupart des raisons précédentes sont déjà basées sur la comparaison intrinsèque des textes et devraient donc être reprises ici (1).

(1) Aux critiques déjà développées (p. 131, n. 1 ; p. 133, n. 1 et 4 ; cf. p. 148, n. 9) ajoutons encore les suivantes : 1° S. Jérôme parle tantôt *des* montagnes et tantôt de *la* montagne (*ad montium deserta ... per exesum montem*) ; c'est pure poésie, la locution consacrée dans la Vie d'Antoine et employée toujours par l'original *b* est τὸ ὄρος. 2° S. Jérôme écrit que l'hippocentaure *indique le chemin*, ce qui est peu vraisemblable, puisque c'est un démon. D'ailleurs il devient certain que c'est encore là une addition, si l'on remarque que S. Jérôme quelques lignes plus bas écrit, comme le texte original *b*, que S. Antoine *ne sait pas où se diriger*. S. Jérôme oublie alors qu'il vient de lui faire indiquer le chemin. 3° Les mots ἑστῶτα ἐπί τινος λίθου, ont suggéré à S. Jérôme la traduction : *Inter saxosam convallem*. Il oublie qu'il vient de faire fuir l'hippocentaure *per patentes campos*, à moins que la nature du terrain n'ait changé bien vite. 4° S. Jérôme remplace θνητὸς par *mortalis*, sans doute pour préparer l'étrange récit qu'il fait plus bas d'un satyre mort à Alexandrie et porté tout salé à Antioche ; mais il écrit ensuite avec le texte original : *Gaudebat ... de interitu Satanae*, ce qui manque de sel dans son récit, où l'hippocentaure paraît pour indiquer le chemin et où les satyres sont des êtres vivants. Pour *b* l'hippocenture est un démon mis en fuite par Antoine et les satyres sont des démons morts. 5° La profession de foi chrétienne du satyre, interpolée par S. Jérôme, est d'un ridicule achevé. Elle débute par : *legatione fungor gregis mei ;* imaginons un troupeau de chèvres (car pour S. Jérôme, les satyres sont des êtres mortels : l'un mourut à Alexandrie et fut conservé en salaison), imaginons donc que ce troupeau députe son bouc à Antoine pour lui demander des prières et confesser le Christ ! Combien le texte original est plus beau et plus logique dans sa simplicité sans apprêts. 6° Il est étrange aussi qu'avant le lever du soleil (*dubia adhuc luce*), la louve de S. Jérôme ait déjà été dévorée de la soif (*sitis ardoribus anhelantem*) : la vérité est que S. Jérôme a voulu dramatiser le texte original en remplaçant : *après le lever du jour* par *dubia adhuc luce*. 7° S. Jérôme ne dit pas que la louve entre dans la caverne de Paul (tandis que le texte original le dit explicitement) : cela ne l'empêche pas plus bas d'écrire avec le texte original : *Qui bestias recipis. ...* 8° D'après le texte original, Paul, après sa mort, a la tête tournée vers le ciel et les mains étendues ; S. Jérôme traduit par : *erecta cervice, extensisque in altum manibus ;* il ne s'aperçoit pas que sa rhétorique introduit ici gratuitement un miracle ; car si un mort peut à la rigueur rester assis sur ses talons les mains pendantes ou étendues (appuyées sur le support que l'on a quand on se met en prières), il est impossible sans miracle que les mains d'un mort soient élevées en l'air. 9° S. Jérôme omet par inadvertance la phrase du texte original où il est dit que S. Antoine crut voir Paul *en prière*, puis il continue avec *b* en disant d'Antoine : *pariter orabat*. Mais chez lui *pariter* n'a pas de sens, puisqu'il a omis de traduire plus haut que Paul semblait *en prière*. 10° La phrase si simple de l'original : « Antoine comprit que le corps seul (de Paul déjà mort) priait (était » dans une posture de prière), » a suggéré à S. Jérôme la phrase suivante : *in flebile osculum ruens, intellexit quod etiam cadaver sancti Deum, cui omnia vivunt, officioso gestu precabatur*. La rhétorique de S. Jérôme a faussé l'idée de *b* en appuyant sur ce qui ne devait être qu'esquissé. Ainsi S. Jérôme a paraphrasé, travesti, faussé la simplicité du texte original, et l'on conçoit très bien qu'il ait pris beaucoup de peine à ce travail, comme il l'écrit dans une phrase, d'ailleurs obscure, à Paul de Concordia.

b.	S. Jérôme	*a.*
οὐδεὶς κλαίει κατηγορῶν.	*Nemo cum lacrymis calumniam* (ou *iniuriam*) *facit.*	οὐδεὶς μετὰ δακρύων κατηγορεῖ.

S. Jérôme traduit librement, et *a* rétablit le mot à mot et même l'ordre des mots du latin à l'aide des termes de *b*.

b.	S. Jérôme	*a.*
ὁμιλήσας δὲ αὐτῷ χαριεστέροις λόγοις ἤνοιξε αὐτῷ τὴν θύραν.	*Sic arridens Paulus patefecit ingressum.*	οὕτως χαριεντιζόμενος τὴν εἴσοδον αὐτῷ ἀνέῳξεν.

S. Jérôme traduit librement et *a* rétablit le texte latin, il rend *sic* par οὕτως et il remplace τὴν θύραν par τὴν εἴσοδον (*ingressum*). Les autres mots proviennent des mots employés par *b*.

b.	S. Jérôme	*a.*
ἐπ' ἀληθείας ὁ Κύριος ἡμῶν ὁ ἐλεήμων καὶ φιλάνθρωπος ἀπέστειλεν ἡμῖν τὸ ἄριστον.	*Dominus nobis prandium misit vere pius vere misericors.*	ὁ Κύριος ἡμῖν τὸ ἄριστον ἀπέστειλεν ἀληθῶς ἐλεήμων καὶ φιλάνθρωπος.

Le texte *b* est très acceptable ; il renferme la formule devenue si célèbre chez les Arabes : « Notre Dieu clément et miséricordieux. » S. Jérôme l'a traduit librement, et *a* est venu, avec les mots de *b*, rétablir le mot à mot du latin, *vere pius* lui a donc donné ἀληθῶς ἐλεήμων (1).

Nous pourrions prolonger, sans trouver plus de difficultés, la comparaison des textes *a* et *b*. Nous invitons maintenant nos lecteurs à se pénétrer pour un instant de la thèse de M. Bidez et à faire la contre-épreuve.

Qu'ils prennent le texte *a* et se proposent de le transcrire comme devait se le proposer l'auteur *b* ; puis, qu'ils se demandent s'il leur viendrait jamais à l'esprit de lui faire subir les nombreuses retouches, avantageuses ou désavantageuses, que nous avons constatées ci-dessus. Leur réponse sera certainement négative, et M. Bidez l'a bien senti sans doute, car nous voudrions voir encore là une raison qui lui fit imaginer les deux traductions ou recensions inconnues *g* et *c*, afin d'expliquer plus facilement les différences de *a* et de *b*. Pour nous, nous n'admet-

(1) En revanche, *a* aurait dû écrire encore : ἀληθῶς φιλάνθρωπος. Cette différence, non explicable si le latin est l'original, s'explique dans notre hypothèse par l'influence de *b*.

tons pas comme résolu un problème qui renferme encore deux inconnues (*g* et *c*), d'ailleurs inutiles, dans la formule finale ; nous croyons en revanche que notre solution sans le secours d'aucune inconnue est adéquate et rationnelle.

X. Résumé de la Vie d'Antoine parallèle à la Vie de Paul.

Avant de présenter notre conclusion, nous voulons résumer les faits de la Vie d'Antoine qui se retrouvent dans la Vie de Paul, afin de ne laisser aucun doute sur le plagiat commis par l'auteur de cette dernière Vie. Car nous n'avons présenté ci-dessus que les ressemblances textuelles de la Vie d'Antoine et de *b*, qui ne se retrouvaient pas chez *a*. Mais le parallélisme se poursuit beaucoup plus loin.

Antoine est le premier à habiter le désert (col. 844 et 859) (1) à l'exemple du grand Élie (τοῦ μεγάλου Ἠλίου, col. 853) ; il a deux disciples qui le servent, l'enterrent et savent seuls où est son tombeau (col. 972) ; S. Athanase raconte le commencement de la vie ascétique et la fin d'Antoine (τοῦτο τῆς ἐν σώματι ζωῆς Ἀντωνίου τὸ τέλος, κἀκείνη τῆς ἀσκήσεως ἀρχή, col. 973) (2) ; après la mort de ses parents, Antoine reste seul avec une jeune sœur, il avait environ 18 ou 20 ans (col. 841) ; il commence par se sanctifier non loin de son village (col. 844) ; il n'avait pas appris les lettres (γράμματα) (3) mais était un homme pieux et intelligent (συνετὸς ἄνθρωπος, col. 944) (4) ; il se dirige vers la montagne (col. 860, 861). Plus tard, après avoir marché trois jours et trois nuits, il arrive à une montagne très élevée sous laquelle coulait une eau douce et agréable ; il y avait dans la plaine quelques palmiers peu utiles dont il tira cependant quelques secours (εἶχε δὲ καὶ τὴν ἀπὸ τῶν φοινίκων ὀλίγην τινὰ τότε καὶ εὐτελῆ παραμυθίαν col. 916) (5) ; il aime beaucoup ce lieu ; il reçoit du pain des Sarrasins (6) (*ibid.*). Il se retire dans un camp désert, en ferme l'entrée et demeure seul dedans ; il y avait cependant une ouverture par où ses amis viennent regarder (διὰ τρυμαλιᾶς, col. 861) ; quand une voix lui dit d'aller au désert, il

(1) Les chiffres renvoient encore aux colonnes du t. XXVI de la Patrologie grecque de Migne. — (2) Voir ci-dessus, p. 137-38. Cf. ὅτι πῶς ἀρξάμενος ἐτελείωσεν. *Vie de Paul,* 5, 5. Nous ne transcrivons plus les textes déjà cités plus haut (cf. § VI). — (3) Paul avait appris les lettres (γράμμασιν) p. 9, 2. Il l'emportait donc' semble dire l'auteur, sur Antoine. — (4) Cf. ὁ συνετὸς νεώτερος. *Vie de Paul,* p. 9, 13. — (5) Cf. Ἦν δὲ ἡ τροφὴ αὐτοῦ καὶ τὸ ἔνδυμα αὐτοῦ ἐκ τῶν φοινίκων. *Vie de Paul,* p. 11, 3. — (6) L'auteur de la Vie de Paul dit d'abord que les palmiers lui suffisaient et, comme ces palmiers ne suffisaient pas à Antoine, il juge à propos de nous jurer devant le Christ et les saints anges qu'il dit vrai. Plus loin il nous dira qu'un corbeau apportait du pain à Paul. C'est sans doute une réminiscence des corbeaux d'Élie (cf. III. *Rois,* XVII, 6). Notons que le même mot hébreu signifie *Arabes* (d'où *Sarrasins*) et *corbeaux*.



répond : « qui me montrera le chemin, car je ne le connais pas? » (Καὶ τίς δείξει μοι τὴν ὁδόν, ἄπειρος γάρ εἰμι ταύτης, col. 913) (1); si quelqu'un le cherche, la Providence le lui apprend (παρὰ τῆς Προνοίας εὐχομένῳ ἀπεκαλύπτετο, col. 936) (2). Les démons prennent toutes sortes de formes pour le tromper et l'effrayer; il recommande à ses disciples de se munir de l'armure divine (ἀναλάβετε τὴν πανοπλίαν τοῦ Θεοῦ, col. 936) (3). Il demande à un démon : « Qui es-tu toi qui me parles? » celui-ci répond : « Je suis l'ami de la luxure, j'ai trompé (ἠπάτησα) beaucoup de ceux qui voulaient être sages » (col. 850) (4); il voit un onocentaure ('Αναστὰς δὲ εἶδε θηρίον, ἀνθρώπῳ μὲν ἐοικὸς ἕως τῶν μηρῶν, τὰ δὲ σκέλη καὶ τοὺς πόδας ὁμοίους ἔχον ὄνῳ, col. 920) il dit : « Je suis le serviteur du Christ, si tu es envoyé vers moi, me voici »; mais l'animal s'enfuit avec ses démons, et cela si vite qu'il tombe et meurt; la mort de cet animal signifiait la chute des démons (*ibid.*) (5). Il est assiégé par les hyènes et autres animaux qui viennent boire à sa source et abîment son jardin (πᾶσαι αἱ ὕαιναι, ἐξελθοῦσαι τῶν φωλεῶν, περιεκύκλωσαν καὶ μέσος ἦν αὐτός, col. 917... τὰ ἐν τῇ ἐρήμῳ θηρία, προφάσει τοῦ ὕδατος ἐρχόμενα, πολλάκις ἔβλαπτον αὐτοῦ τὸν σπόρον) (6). Quand on vient le voir, il n'ouvre pas sa porte, on frappe longtemps en lui demandant d'entrer; quelques-uns, voyant qu'il n'ouvre pas, couchent dehors et voient leurs prières exaucées à cause de leur foi (col. 913). Antoine annonce sa mort aux deux disciples, qui le servaient depuis quinze ans (7) et leur demande de l'enterrer (col. 969); il avait vu jadis l'âme d'Ammon monter en l'air au milieu d'un chœur (col. 929); il s'était fait apporter une pioche et une hache pour cultiver son jardin (col. 916); avant de mourir, il charge ses disciples de donner à Athanase une mélote (8) et l'habit de dessus qu'il lui avait donné neuf et qui avait vieilli depuis (col. 972) (9); les deux disciples qui l'enterrèrent savent seuls où est son corps.

(1) Cf. μὴ εἰδὼς τὴν ὁδόν... ἀλλὰ δείξει μοι τὸν δοῦλον αὐτοῦ ὃν ἐπηγγείλατο. *Vie de Paul*, 13, l. 5 et 9. — (2) Cf. αὐτοῦ ἐνθυμουμένου, ἀπεκαλύφθη αὐτῷ παρὰ τοῦ Θεοῦ. *Vie de Paul*, 11, 15. — (3) Cf. ἐνδυσάμενος τὴν πανοπλίαν τῆς δικαιοσύνης. *Vie de Paul*, 15, 7. — (4) Cf. ἀπατηθέντες ὑπ' αὐτῶν εἰς τὴν εἰδωλολατρείαν. *Vie de Paul*, 15, 11. On rapprochera encore de ce texte, le texte suivant de la Vie d'Antoine : Τοὺς δαίμονας, οὓς αὐτοὶ οἱ Ἕλληνες νομίζουσιν εἶναι θεούς (col. 976). — (5) Voir *Vie de Paul*, p. 13-15. L'hippocentaure, animal composé d'homme et de cheval, fuit aussi devant Antoine qui se réjouit plus loin de la perte de Satan. — (6) Cf. εἶδεν ὕαιναν ... πνιγομένην ... ἀνερχομένην... *Vie de Paul*, p. 17-19. — (7) Antoine mourut à l'âge de 105 ans; ces deux disciples furent donc attachés à sa personne à 90 ans, l'année même où il alla visiter Paul. — (8) Cassien écrit : *Ultimum est habitus eorum pellis caprina, quae melotes appellatur* (*Inst.*, lib. I, n. 8). — (9) Ainsi Antoine renvoie à Athanase le manteau (ὑπεστρωννυόμην ἱμάτιον; Évagrius traduit ces mots par *pallium*), et, d'après la Vie de Paul, il a enseveli ce dernier dans l'habit (στολή) que lui avait donné Athanase. Il n'y a donc pas

XI. Conclusion.

Dans la Vie de S. Antoine, qu'il écrivait vers 365 (1), S. Athanase avouait ne raconter que quelques-unes des actions de ce grand saint et encourageait ses lecteurs à interroger les moines qui viendraient par le fleuve du pays d'Antoine, afin de compléter ainsi peu à peu son récit : ὀλίγα τῶν ἐκείνου μνημονεύσας ἐπιστείλω καὶ ὑμεῖς δὲ μὴ παύσησθε τοὺς ἐνθένδε πλέοντας ἐρωτᾷν. Ἴσως γάρ, ἑκάστου λέγοντος ὅπερ οἶδε, μόγις ἐπαξίως ἡ περὶ ἐκείνου γένηται διήγησις (col. 838). Cette demande de S. Athanase venant stimuler l'activitité littéraire, alors si grande, des lettrés d'Alexandrie, dut susciter bien des opuscules destinés à compléter ou même à rectifier le sien. Un de ces opuscules est la rédaction *b* de la Vie de S. Paul de Thèbes. L'auteur semble avoir appartenu au parti hostile à S. Athanase, car il le contredit en termes nets et tranchants; d'ailleurs il avait lu et relu la Vie de S. Antoine, qu'il voulait rectifier et compléter; car les faits et même les locutions utilisés dans cette biographie se retrouvent naturellement sous sa plume. Il put voir des disciples d'Antoine et peut-être même, comme il le dit, les deux disciples qui enterrèrent ce grand saint; son récit a donc une base historique, comme celui de S. Athanase; mais ce qui semble certain, c'est que les détails de ce récit sont un plagiat de la Vie d'Antoine et n'en avaient d'ailleurs que plus de chance de trouver faveur auprès des lecteurs égyptiens. Il dut écrire peu après S. Athanase, par exemple de 365 à 370.

D'ailleurs, vers 368, Évagrius traduisit en latin le grec de S. Athanase et lut son travail à Jérôme; il est naturel de supposer qu'il dut continuer à se tenir au courant des publications grecques faites à Alexandrie et surtout de celles qui concernaient Antoine; il put donc en faire part à S. Jérôme lorsqu'il l'hospitalisa plus tard à Antioche et à Maronia (2). Parmi ces publications devait se trouver la rédaction *b* de la Vie de Paul de Thèbes. S. Jérôme la traduisit en latin comme il savait le faire : *me semper ab adolescentia non verba sed sententias transtulisse* (cf. p. 125),

contradiction, on peut supposer que S. Athanase a donné un habit et un manteau à Antoine. S. Jérôme introduit bien gratuitement une contradiction en traduisant στολή par *pallium*, car il faut alors supposer que S. Athanase a donné deux manteaux bien que la Vie d'Antoine porte le singulier. — (1) Migne, *P.G.*, t. XXVI, col. 823. On peut aussi placer sa composition vers 357 (cf. *Deux versions inédites*... p. xlii). Dans ce dernier cas on avancerait d'autant l'époque de la rédaction *b*. — (2) Cf. *Vie de Malchus. P.L.*, t. XXIII, col. 53. Voir aussi lettre *ad Chromatium, Iovinum et Eusebium* : S. Jérôme raconte que saint Évagrius lui fait tenir ses lettres (*sancto Evagrio transmittente*). Il écrit encore à Rufin : *Nunc uno et toto mihi lumine Evagrio nostro fruor, cui ego semper infirmus ad laborem cumulus accessi.* Cf. ci-dessus, p. 122, note 1.

et de plus il y fit assez de changements et d'additions pour pouvoir en arriver à regarder son œuvre comme personnelle (1).

La rédaction *b* fut surtout en faveur en Égypte où elle était née; elle y fut bientôt insérée dans une compilation du *Paradis des Pères* et fut traduite en syriaque, en copte et en arabe. La traduction syriaque existait déjà au VI[e] siècle, puisqu'il nous en reste au moins un manuscrit de cette époque (addit. 17177). Le texte grec de la rédaction *b* est cité aussi par un auteur du sixième siècle.

Plus tard un moine latin, quelque peu fort en grec, mais qui ne connaissait pas la version grecque de l'Écriture, eut entre les mains à la fois le texte *b* et la traduction de S. Jérôme, qu'il estimait être l'original. Il entreprit donc une revision de *b*, destinée à établir un plus grand accord entre les deux textes, et constitua ainsi la version *a*. D'ailleurs, il procéda souvent comme un écolier faisant un thème et son travail ne brille ni par la variété des expressions ni par la propriété des termes, ni même par la fidélité de la traduction. Son œuvre, comme toutes les recensions, si elle s'éloigne très souvent de *b*, s'éloigne aussi souvent du latin par omission, interpolation, mauvaise traduction; mais elle n'en eut pas moins grand succès parce qu'elle se rapprochait plus que *b* du texte de S. Jérôme considéré alors comme le texte original; elle ne nous est conservée néanmoins que dans des manuscrits grecs du X[e] siècle et au delà. Le dixième siècle est donc son terminus *ad quem*. Quant au terminus *a quo*, on peut évidemment le chercher du V[e] au X[e] siècle; mais on en est réduit pour l'instant à de pures hypothèses, et chaque auteur peut imaginer la sienne suivant les besoins de sa thèse (2).

Enfin nous établissons, dans l'appendice suivant, que la version *M* provient de *a* seul, et que la version φ provient surtout de *a*, mais offre cependant des traces de *b*. Quant au manuscrit *T*, il provient de la source *a* influencée par φ. Enfin la traduction arabe provient de *b* seul. (Voir le stemma page 157.)

XII. Appendice.

1. Étude de la rédaction M.

La rédaction grecque (*M*) traduite en latin par Bollandus et publiée dans les *Analecta Bollandiana* (t. II, p. 561) est un résumé écourté et modifié, dans le genre de ceux qui entrent dans les synaxaires. On ne

(1) Il ajouta près d'un tiers. — (2) *a* est la principale source de φ conservé dans les manuscrits du X[e] siècle et rédigé peut-être au IX[e]. On peut donc prendre le IX[e] siècle comme terminus *ad quem* de *a*.

peut douter, comme l'a écrit M. Bidez, qu'il ne dérive de *a*. Nous nous proposons d'expliquer la phrase ὡς αὐτός μοι διηγήσατο, à laquelle on a attribué longtemps une importance capitale.

Notons d'abord que l'unique manuscrit d'où est tiré *M* est rempli de fautes, ce qui nous aurait certes empêché pour notre compte de faire reposer toute une thèse sur un mot, sur un seul mot, de ce manuscrit (le mot μοι) (1). Bollandus écrivait en effet : « Verum codex ille Boicus, » unde eam (versionem) accepimus, perquam vitiosus erat, plurimis pas- » sim abrasis deletisque litteris, aliisque scatens mendis » (*Act. SS.*, Ian. t. I, p. 602). Citons quelques exemples de ces fautes :

a.	*M.*
Ἐπὶ Δεκίου καὶ Βαλλεριανοῦ τῶν διωκτῶν ἐν ᾧ καιρῷ Κορνήλιος ἐν Ῥώμῃ, Κυπριανὸς ἐν Καρταγέννῃ μακαρίως ἐτελειοῦντο...	Ἐν τοῖς χρόνοις Δεκίου καὶ Βαλαιριανοῦ τῶν διωκτῶν ... ἐν τοῖς χρόνοις οἷς ἐμαρτύρησε Κορνίλλιος ἐν Ῥώμῃ ἐν τῇ πόλει Κύπρου...
. . . .	. . . .
ὁ Ἀντώνιος ... περαιτέρω προβαίνων ἐν κοιλάδι τινὶ λιθώδει μικροφυῆ ἀνθρωπίσκον ὁρᾷ ἐπὶ μετώπου κέρατα φέροντα, ᾧ καὶ τὰ τελευταῖα τοῦ σώματος αἰγὸς πόδας ἀπετέλει.	Πορρωτέρω δὲ προβαίνων ὁ Ἀντώνιος, ὁρᾷ λάθα μίκρα φυεῖ ἀνθρωπίσκῳ, ἐπὶ τοῦ μετώπου κέρατα φέροντα, ὁ κατὰ τὰ τελευταῖα τοῦ σώματος αἰγὸς πόδας ἐπετέλει.

Nous constatons ainsi que les leçons : Κυπριανὸς... περαιτέρω... ἐν κοιλάδι τινὶ μικροφυῆ ἀνθρωπίσκον ὁρᾷ... ᾧ καὶ τὰ, ont suggéré à l'abréviateur *M* les leçons : ἐν τῇ πόλει Κύπρου... πορρωτέρω... ὁρᾷ λάθα μίκρα φυεῖ ἀνθρωπίσκῳ... ὁ κατὰ τὰ. Nous pouvons donc admettre que la leçon de *a* : ὡς αὐτὸς διηγεῖσθαι εἰώθει a suggéré à l'abréviateur *M* la lecture : ὡς αὐτὸς διηγεῖται ἐμαυτῷ, qu'il a cru rendre de manière plus correcte et plus élégante en écrivant : ὡς αὐτός μοι διηγήσατο. D'ailleurs, n'admettrait-on pas notre explication que ces quatre mots n'en auraient encore aucune importance et qu'il serait toujours abusif, pour expliquer un mot (μοι) d'un manuscrit imparfait et criblé de fautes, de le rapprocher, comme l'a fait M. Bidez (p. XXXII), de la traduction copte de la rédaction *b*, qui suppose la leçon ἡμῖν au même endroit.

(1) C'est en se basant sur ce mot que l'on put donner *M* pour le texte original de la Vie de S. Paul. Nous n'avons en général qu'une confiance médiocre dans les thèses basées sur un ou même sur quelques mots d'un manuscrit, ce manuscrit paraîtrait-il excellent. Nous avons déjà dit que M. Bidez a commis une faute analogue à celle qu'il reproche si justement ici à Bollandus, en faisant du très mauvais manuscrit *T* du XVIe siècle une clef de voûte de sa théorie, lorsqu'il y cherche un trait d'union entre diverses versions.



2. Étude de la rédaction φ.

Nous n'avons pu trouver l'ouvrage de Fuhrmann et avons donc transcrit cette rédaction sur le manuscrit grec de Paris nº 1448, du Xᵉ siècle (1), dont les leçons concordent du reste avec les citations de φ faites par M. Bidez. Il est exact que l'auteur de ce remaniement n'a point voulu faire œuvre personnelle, mais rédiger une sorte de paraphrase. Il est exact qu'il s'est servi de *a* et même, vers la fin du moins, qu'il paraphrase uniquement *a*; mais nous tenons *A*) que l'auteur de φ semble avoir connu *b*, car il en a tenu compte quelquefois, surtout au commencement de son travail; et *B*) que c'est *T* qui provient en partie de φ et non l'inverse.

A) *L'auteur de φ a connu b.*

1° Le titre est le même pour φ et *b*, tandis qu'il diffère pour *a*.

2° φ n'affirme pas comme *a* que, selon l'opinion du plus grand nombre, Antoine a été le premier à habiter le désert; il dit que selon l'opinion de beaucoup, Antoine a le premier pratiqué la vie monastique, mais il ajoute aussitôt, comme *b*, que ceux-là n'ont pas bien étudié la question.

b.	φ.
Ἐὰν οὖν ἀκριβῶς τοῦτο ζητήσωμεν, γνωσόμεθα ὅτι οὐκ ἔστιν Ἀντώνιος...	οὐ μὴν οὐδ' αὐτοὶ πάνυ τὴν τοῦ πράγματος ἀλήθειαν ἀκριβοῦσιν.

3° Plus loin, φ semble ajouter les deux textes *a* et *b* : *a* écrit : ἀμφοτέρων τῶν πατέρων τελευτησάντων et *b* : τετελευτηκότων τῶν γονέων αὐτῶν. φ, à l'endroit correspondant, écrit comme *b* : ἄρτι γὰρ αὐτοῦ τῶν γονέων... τὸν βίον ἀπολιπόντων, puis, après quelques lignes, il écrit : καὶ πολλὴν ἔχων... τὴν ἐκ τῶν πατέρων οὐσίαν, ce qui se rapproche de *a* par πατέρων et encore de *b* par πολλὴν οὐσίαν (*b* : πλοῦτον πολύν, *a* : ἐν εὐπορωτάτῃ κληρονομίᾳ).

4° On trouve du reste un peu plus loin dans φ : πλοῦτον ἔχων ὑπηρετοῦντα, comme dans *b*.

5° Le texte de *a* : ἀκμάζοντος τοῦ διωγμοῦ a pour correspondant dans φ : Εἶτα τοῦ διωγμοῦ σφοδρότερον κινηθέντος, ἰδιάζον αὐτὸν χωρίον καὶ πολὺ τὸ ἥμερον ἔχον, ἀπὸ τῆς ἐρημίας ἐδέχετο, texte dont on ne peut rendre complétement compte qu'en recourant à *b* : Τοῦ δὲ διωγμοῦ ἰσχύσαντος, καταμόνας διέτριβεν ἔν τινι τόπῳ προσέχων ἑαυτῷ ἐπιμελῶς. Les trois derniers mots de *b* ont pu donner les mots soulignés en φ, ἑαυτῷ étant rapporté à τόπῳ.

(1) Ce nous est un devoir de remercier ici M. Omont, qui nous a facilité la transcription de ce manuscrit.

6° *a* porte ἑωρακέναι με μοναχούς, *b* porte εἶδον, φ donne les deux mots : λόγον ὅπερ... εἶδον, ἐρῶ, et un peu plus loin : ἑώρακα μοναχούς. Nous avons relevé ainsi une douzaine de ressemblances entre φ et *b*, à l'exclusion de *a*, dans le premiers tiers de l'ouvrage; puis, elles deviennent plus rares et disparaissent, sans doute parce que l'auteur s'est aperçu enfin qu'il lui suffisait de paraphraser *a* puisque *b*, ne lui ajoute presque rien.

D'ailleurs, φ conserve tous les détails de *a* et, si l'on comprend encore qu'il omette la finale, puisqu'il faisait œuvre personnelle jusqu'à un certain point, on ne comprendrait pas qu'il ait omis de mentionner la destruction du monastère d'Antoine par les Sarrasins et les noms d'Amatas et de Macaire, s'il n'avait eu sous les yeux un texte *b* ne renfermant pas ces noms, ce qui put lui faire douter de leur authenticité.

M. Bidez résout autrement cette difficulté, en supposant que φ provient d'un texte inconnu, mais apparenté à *T* et ne renfermant pas ces noms. Pour nous, nous essaierons de montrer que *T*, au contraire, a subi l'influence de φ, et par suite, il ne restera plus pour expliquer l'absence des noms d'Amatas et de Macaire qu'à admettre à nouveau que φ a connu *b* et l'a suivi sur ce point.

B) *Le compilateur du manuscrit T connaissait la rédaction φ et en a tenu compte dans la Vie de S. Paul.*

Rappelons encore que ce manuscrit de Turin (*T*) « in quo sanctorum Patrum sermones varii necnon sanctorum Vitae, ianuario mense occurrentes, quorum omnium copiosus index praemittitur » est du seizième siècle, qu'il présente « une version caractérisée par des fautes, par des interpolations et par d'assez nombreux remaniements » et que « d'après » les spécimens publiés par M. Krumbacher, le texte de ce Taurinensis » offre la même particularité dans un fragment de la Vie de S. Théodose ». Rappelons aussi que les manuscrits de la rédaction φ encombrent toutes les bibliothèques; la Bibliothèque Nationale de Paris à elle seule en possède onze, tous de même famille, autant que nous avons pu nous en assurer. Il semble donc bien que le compilateur du manuscrit *T* travaillait au XVIe siècle pour son usage personnel, qu'il avait sous les yeux, pour Paul comme pour Théodose, des sources différentes et faisait une sorte d'édition critique. Pour la Vie de Paul, il avait sous les yeux un manuscrit *a* et un manuscrit φ.

Il nous reste à montrer que cette conjecture, si vraisemblable *a priori*, ne prête pas à difficulté. Il suffit de parcourir les textes cités par M. Bidez (p. XXXVI-XLI) avec l'idée préconçue que le compilateur de *T* transcrivait *a*, mais avait cependant φ sous les yeux. On ne trouvera aucune difficulté dans ces textes. On se rappellera que φ paraphrase toujours, depuis le premier mot jusqu'au dernier; il n'est donc pas

besoin qu'une addition d'un manuscrit lui suggère en un endroit l'idée d'une paraphrase. Ailleurs *T* a reproduit une leçon fautive de φ et une interpolation. Plus loin *T* comme φ (lequel en cela imitait déjà *b*) omet de mentionner la destruction du monastère d'Antoine, etc.

Il est cependant un point de ressemblance qui nous avait beaucoup frappé; c'est l'omission commune à *T* et à φ de Ἕτερον νεανίαν (Bidez, p. 4, l. 21, cf. p. xxxv). Nous allons montrer qu'en étudiant ce fait de près, on peut conclure *a posteriori* que φ a eu la primeur de cette omission.

Le latin, suivi d'assez près par *a*, porte : *Voti tunc christianis erat pro Christi nomine gladio percuti. Verum hostis callidus tarda ad mortem supplicia conquirens animas cupiebat iugulare non corpora... Perseverantem in fide martyrem, et inter eculeos laminasque victorem, iussit melle perungi, et sub ardentissimo sole, religatis manibus post tergum, reponi, scilicet ut muscarum aculeis cederet, qui ignitas sartagines ante superasset. Alium iuvenili aetate florentem* (*a* : Ἕτερον νεανίαν ἐν αὐτῇ τῇ ἀκμῇ τῆς ἡλικίας ἀνθοῦντα) *in amoenissimos hortulos praecepit abduci*... Le manuscrit *T* reproduit le texte de *a* avec des variantes insignifiantes, puis omet brusquement Ἕτερον νεανίαν, de sorte qu'il rapporte les deux supplices à un seul martyr. On ne voit pas comment il a pu commettre une telle omission. Le plus mauvais de nos copistes la commettrait à peine.

Si maintenant nous examinons φ, nous y trouvons de grandes différences avec *a* (1). Il ne transcrit pas *a*, il le paraphrase, et il ne paraphrase même pas phrase par phrase ; car il commet deux interversions évidemment voulues. Il semble donc qu'après avoir lu attentivement le texte de *a*, φ a voulu le disposer plus heureusement. Il écrit : 1° que tout vrai chrétien se portait avec ardeur vers les tourments et la mort (cf. *Voti tunc christianis erat*...) ; 2° il cite alors l'exemple de Corneille et de Cyprien, comme pour confirmer la phrase précédente (*a* et le latin donnaient ces exemples auparavant) ; 3° il partage la phrase suivante en deux parties, d'après la première partie l'ennemi rusé cher-

(1) Voici la dispositlon du texte, d'après le ms. 1448, fol. 25v, col. 2, lignes 12-21. Πολλοῖς δὲ ἡ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησία κατ' Αἴγυπτόν τε καὶ Θηβαΐδα τοῖς πειρασμοῖς ἐκυμαίνετο· πᾶς δὲ θεοφιλῶς ζῶν καὶ χριστιανὸς ἀψευδὴς ὑπάρχων, πρόθυμος πρὸς βασάνους ἤγετο καὶ σφαγήν· ὅτε δὴ καὶ Κορνήλιος ... Viennent ici neuf lignes que j'omets, puis les onze lignes suivantes : ἑνός ποτε τῶν ἁγίων τῷ ξύλῳ προσηλωμένου· καὶ μηδὲν (fol. 26r, col. 1) μηδαμῶς τῶν κολάσεων ἐπιστρεφομένου· ἀλλὰ γενναίαν ὅτι μάλιστα τὴν ἔνστασιν ἐπιδεικνυμένου μέλιτι προσέταττον οἱ τῆς ἀληθείας ἐχθροὶ δι' ὅλου τοῦ σώματος αὐτὸν χριέσθαι. Viennent ici vingt-trois lignes que j'omets, puis les quinze lignes suivantes : τῶν δηγμάτων δὲ καὶ πληγῶν ὀλίγα φροντίζων καὶ ταῦτα νεότητος εὖ ἔχων καὶ ἡλικίας ἄνθει καὶ ὥρᾳ κεκοσμημένος, ὃ καὶ ὕλην κακίας οἱ πονηροὶ εὑρόντες, οὐ τῷ σώματι μόνον ἀλλὰ καὶ τῇ ψυχῇ λυμήνασθαι τοῦ δικαίου· τί ποιοῦσι καὶ ὁποῖαν πρὸς τοῦτο μηχανὴν ἐξευρίσκουσιν ; ἀγαγόντες αὐτὸν ἐν κήπῳ μαλακῷ τινι καὶ κάλον ἀνθοῦντι. . . . .

chait de longs tourments (*tarda ad mortem*), il cite donc l'exemple du martyr enduit de miel et exposé au soleil. Ensuite il reprend la seconde partie de la phrase : *animas cupiebat iugulare non corpora* et s'en sert comme de transition pour passer au second supplice, celui de la volupté, qu'il suppose infligé au même martyr.

Le plan de φ, tout différent du plan de *a*, fait que nous ne sommes pas choqués de voir les deux supplices appliqués au même individu ; nous ne sommes même pas loin de préférer sa version. Ce qui était une faute impardonnable dans la transcription *T*, devient une conséquence toute naturelle de ce que φ est un remaniement, et l'on comprend maintenant que le transcripteur *T* du XVI[e] siècle ayant *a* et φ sous les yeux ait pu, par goût personnel, préférer la leçon de φ à la leçon de *a*.

3. Note sur la traduction arabe

Cette traduction de la Vie de Paul est contenue dans le ms. arabe de Paris n° 257 (Colbert, n° 2768), écrit l'an 7181 du monde (1673 de J.-C.) d'après d'anciens manuscrits, si l'on en croit la note suivante attachée à la couverture : *Liure qui a esté tiré des anciens Liures de l'Église de Damas où sont les viës de S. Antoine, S. Saba et autres belles vies et sermons* (1).

Elle provient du texte *b* seul ; car elle ne renferme aucune des additions du latin et de *a*. Par contre, il lui arrive parfois de résumer ou de modifier le texte de *b* ; elle présente aussi deux détails qui ne se trouvent que dans le texte copte ; mais comme elle diffère par ailleurs de ce texte, nous n'avons pas trouvé de raison suffisante pour la rattacher au copte plutôt qu'au syriaque et nous devons donc supposer qu'elle provient directement d'un texte grec (2).

Voici d'ailleurs quelques citations qui montreront les ressemblances et les différences de la version arabe avec les diverses versions du texte *b*.

(Ms. arabe 257, fol. 147-149) (3). Un jour les Pères se réunirent pour examiner et chercher lequel parmi les anciens saints moines habita le premier le désert. Les

(1) Cette note pourrait être due à l'agent français qui fit exécuter ce manuscrit pour Colbert. On trouve ensuite au fol. 1 une note latine écrite en 1734 par Joseph Ascari sur le contenu du manuscrit. — (2) Le même manuscrit renferme une Vie de Palladius (fol. 92-119), qui est dite traduite du grec en arabe par le médecin Isa, fils de Constantin. Il est donc vraisemblable, *a priori*, que d'autres Vies ont aussi été traduites directement du grec. — (3) Cette traduction nous a été dictée par le P. Younès, comme nous l'avons déjà dit, p. 123, n. 1.



uns dirent que ce fut Élie......, Et nous, nous avons interrogé les disciples de S. Antoine qui l'ont enterré, et ils nous ont raconté que Paul le Thébain est celui qui commença la vie ascétique et l'habitation dans le désert..... J'ai vu plusieurs moines (vivre) de cette manière dans plusieurs endroits. Et S. Antoine demeurait dans un autre désert, âgé de 70 ans, et il nous a raconté qu'il pensa en lui-même (qu'il se demanda) si un autre homme habitait en même temps le désert..... Cet être qui lui apparaissait (l'hippocentaure) lui dit dans un langage incompréhensible : „ Je ne connais aucun homme „ et il s'enfuit (loin) de lui..... Ayant avancé un peu, il vit un homme debout sur une pierre et ayant des cornes à la tête et au front..... il lui demanda : „ Toi, qui es-tu ? „ — il lui répondit : „ Je suis un de ceux qui habitent le désert „ ; et le saint continua son chemin..... Il marcha cinq jours ainsi, un matin il aperçut une grande hyène se dirigeant du côté de la montagne..... S'étant approché de la grotte, il aperçut le vieillard béni. Quand il vit le pontife parfait, qui est notre père saint Paul, il vit une grande lumière dans la grotte, et quand il arriva à sa porte il frappa, puis il prit une petite pierre et il frappa la porte avec cette pierre ; quand S. Paul entendit le bruit, il roula une pierre sur la porte et ferma l'entrée....... Paul dit alors : „ En vérité, Notre Seigneur est grand ; et il aime les hommes, car il nous a envoyé la nourriture d'aujourd'hui. En vérité je vous le dis, mon frère, voilà 60 ans que je suis dans ce désert, et ce corbeau m'apporte tous les jours un demi-pain. Lorsque vous êtes venu, mon frère, N. S. Jésus-Christ nous a envoyé double nourriture „, etc., etc. Il (Antoine) raconta à tous ses frères toute cette histoire; et le bienheureux Antoine revêtait à chaque Pâques et à chaque Pentecôte cet habit de fibres et faisait la prière avec, et il disait : „ J'estime l'habit de S. Paul plus que les habits de pourpre des rois ; avec cet habit glorifiez le Père, le Fils et le S. Esprit. „

Et sa mort arriva le 15 janvier. Puisse son intercession être avec nous.

En somme, c'est le texte *b* qui se retrouve en arabe, comme en syriaque et en copte, et nous croyons avoir montré qu'il a servi de point de départ à S. Jérôme et à l'auteur de *a*.

Voici donc à quel stemma nous sommes conduit :

b

syriaque

copte

arabe

latin

a

φ

M

T

Ce stemma explique, sans le secours d'aucune inconnue, les rapports des diverses versions. Il montre en particulier qu'au temps où *b* n'était pas connu, on a pu donner successivement *M*, φ et surtout le copte, comme le texte original ; car ces diverses versions sont plus proches du texte original *b* que le latin, puisqu'elles proviennent de *b* de deux ou trois côtés, ou même par simple traduction.

Paris, février 1901. F. Nau.
